



LA GÉOPOLITIQUE AMÉRICAINE EN HAÏTI

PAR
LE COMMANDANT CLYDE M. WOLTMAN,
DU CORPS DES MARINES DES ÉTATS-UNIS

15 JANVIER 1999
DIVISION B
MÉMOIRE DE GÉOPOLITIQUE

Les opérations récentes en Haïti montrent un intérêt profond des Etats-Unis à l'égard de ce pays troublé. Les motivations de l'intervention américaine avaient évolué pendant trois siècles de l'histoire turbulente haïtienne. Son histoire a vu la transition d'une géopolitique américaine quasi-agressive pendant le XVIIIème et le XIXème siècles. Elle a été fondée sur une politique défensive qui est devenue à la fois provocante et pro-active au début du XXème siècle, et a évolué finalement vers une politique prudente et réactive à la fin du siècle. Les facteurs qui ont précipité l'intervention américaine pendant les trois derniers siècles méritent une étude de la géopolitique régionale, du protectionnisme, de la paranoïa face à l'influence européenne, et plus récemment des effets de la prolifération du commerce de la drogue, du problème des réfugiés haïtiens et de l'image internationale américaine.

L'avenir d'Haïti est précaire, et le rôle des Etats-Unis à l'égard de son développement et de sa démocratisation reste extrêmement important. La manière dont les Américains assument ce rôle sera un véritable test décisif de bienveillance et d'ambitions altruistes.

MOTS CLEFS:

La géopolitique, Haïti, le protectionnisme, la Doctrine Monroe, la puissance, et la démocratisation.

TABLE DES MATIÈRES

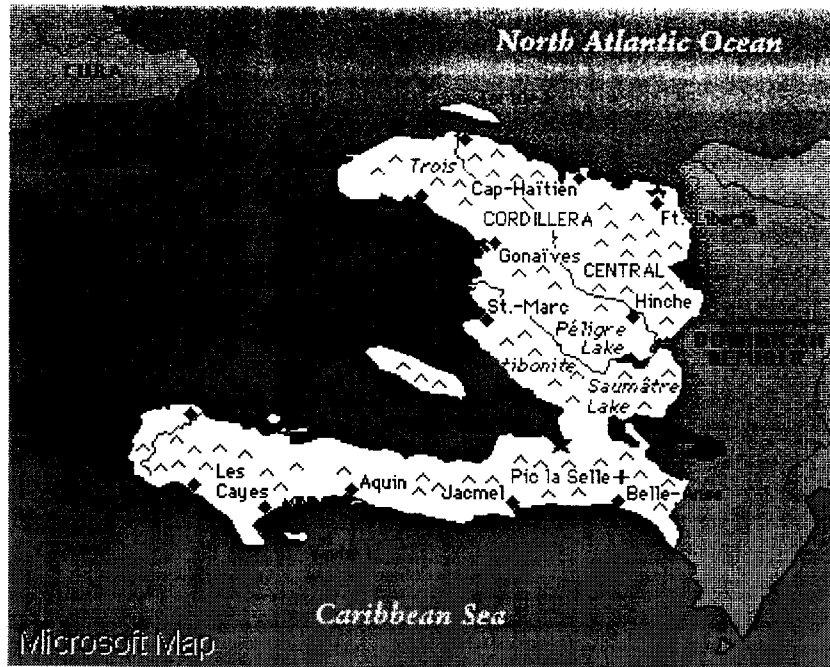
PROLOGUE	3
CHAPITRE I : HISTOIRE COLONIALE	5
LA RÉVOLUTION FRANÇAISE	6
TOUSSAINT L'OUVERTURE.....	7
LA PREMIÈRE INTERVENTION AMÉRICAINE	7
UNE RÉVOLUTION INACHEVÉE	8
BILAN DE LA PÉRIODE COLONIALE	9
CONCLUSION PARTIELLE : LES ÉTATS-UNIS ET LA PÉRIODE COLONIALE.....	10
CHAPITRE II : LA JEUNE RÉPUBLIQUE	12
L'INDÉPENDANCE.....	13
LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE AMÉRICAINE EN HAÏTI	14
CONCLUSION PARTIELLE : LES ÉTATS-UNIS AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.....	15
CHAPITRE III : ENTRÉE DANS LE VINGTIÈME SIÈCLE	17
LE COROLLAIRE ROOSEVELT DE LA DOCTRINE MONROE	17
L'ALLEMAGNE, LE COMMERCE, HAÏTI ET LES ÉTATS-UNIS.....	19
CARTE DE LA REGION CARAIBES.....	20
CONCLUSION PARTIELLE : LES ÉTATS-UNIS À L'ENTRÉE AU VINGTIÈME SIÈCLE.....	21
CHAPITRE IV : INTERVENTION AMÉRICAINE 1915-1934	22
LES MARINES EN HAÏTI, 1915-1934	24
LA FIN DU PATERNALISME AMÉRICAIN 1916-1934.....	26
CONCLUSION PARTIELLE : INTERVENTION AMÉRICAINE	27
CHAPITRE V : ÉPILOGUE ET POLITIQUE DE « GOOD NEIGHBOR »	28
IMPRESSIONS DURABLES.....	28
CONCLUSION PARTIELLE : LA CONSTANCE DE LA GÉOPOLITIQUE AMÉRICAINE.....	29
CHAPITRE VI : TRANSITION	31
MAGLOIRE.....	31
PAPA DOC	32
LES ETATS-UNIS ET DUVALIER	33
DE BABY DOC À ARISTIDE	34
CONCLUSION PARTIELLE : BILAN DU VINGTIÈME SIÈCLE	37
CONCLUSION	38
BIBLIOGRAPHIE	40

PROLOGUE

Le conflit interne d'Haïti, qui a récemment mené à l'intervention des pays étrangers dans les affaires haïtiennes, a des racines très profondes dans la culture et le caractère national d'Haïti. Pour que l'on puisse bien comprendre les événements avant l'intervention militaire, « Operation Uphold Democracy », on doit apprécier le passé troublé d'Haïti ainsi que la participation américaine, considérable, aux affaires haïtiennes. Bien que la culture française ait eu une influence sur Haïti, il est évident que ce pays a toujours eu de fortes accointances politiques et économiques avec les Etats-Unis, malgré quelques irrégularités. Nous précisons donc comment cette relation a joué un grand rôle dans les événements qui ont conduit à la planification et à l'exécution de cette opération à la suite de l'embargo imposé par l'ONU en 1993.

Ce mémoire géopolitique est l'ébauche d'un mémoire en cours en vue de l'obtention d'un Diplôme d'Etudes Approfondies (D.E.A.). Il a pour objet d'étudier la géopolitique américaine en Haïti depuis le début du XXème siècle. La longueur de ce travail, qui doit être limité à 30 pages, exige donc de traiter le même sujet, mais pendant une période plus courte. Par conséquent, sera étudiée la période s'étendant de 1914 à 1991. Cette époque correspond à la première intervention américaine du siècle en Haïti en 1915. Elle termine en 1991, lorsque le coup d'état militaire a fait fuir Jean-Bertrand Aristide aux Etats-Unis.

La géopolitique américaine en Haïti ne pourrait pas être analysée sans une étude de l'histoire de ce pays. Ainsi, dans un premier temps nous résumerons son histoire jusqu'au début du siècle. Puis, nous étudierons et analyserons les étapes et les moyens de la géopolitique américaine dans la région jusqu'au régime inconstitutionnel de Joseph Nerette et de son successeur Marc Bazin à la suite du coup d'Etat contre Aristide.



¹ Microsoft.: *Encarta 97 Encyclopédie*

CHAPITRE I : HISTOIRE COLONIALE

D'abord colonie espagnole, Haïti² elle-même, située à l'ouest de l'île de l'Hispaniola n'est pas estimée comme une terre de valeur. Ainsi, les Espagnols s'occupent de la région Est de l'île qui semble plus lucrative. A cette époque, la région Ouest, actuellement le Cap-Haïtien, devient un refuge pour les pirates. L'expansion de la piraterie aboutit donc à une île où les races se mélangent; résultat des unions entre les pirates et les femmes noires achetées à des marchands ou enlevées dans des colonies espagnoles et anglaises. « Ces unions sont responsables du commencement de la caste mulâtre comme communauté, et pendant beaucoup d'années, la plupart des enfants naissent avec un mélange de sang noir et blanc ».³

Ces premières années deviennent une période où les pays européens commencent à manoeuvrer pour se placer avantageusement. La France, en affirmant ses propres droits dans la région, se rend vite compte des avantages de l'emplacement de cette île. Le ministre des affaires étrangères, Jean-Baptiste Colbert, choisit Bertrand d'Ogeron de la Bouère, un ancien officier et marchand, pour établir une colonie sur l'île en 1659. D'Ogeron, homme plein de ressources, qui a le sens de l'organisation, connaît bien l'île et ses richesses. Il y fait introduire la graine de cacao, l'indigo, et les femmes afin de promouvoir le développement économique. En 1681 d'Ogeron établit presque 7 000 planteurs à Saint Domingue, mais les pirates sont encore nombreux. Le Traité de Ryswick, de la guerre de la Ligue d'Augsbourg en septembre 1697 établit une ligne frontière entre les parties française et espagnole de l'Hispaniola. Elles sont séparées officiellement en deux colonies, une partie française et une partie espagnole.

Ce premier gouvernement colonial met en place une administration qui apporte siècle après siècle de plus en plus de médiocrité et de perturbations. Les intérêts des colons ne sont pas bien représentés. Souvent incapables d'effectuer les tâches assignées, et portant les marques du manque d'expérience et de compréhension, les hommes qui remplissent les postes de gouverneur général et d'administrateur provincial sont sûrs qu'à long terme Saint Domingue devient indépendante de la France. Ainsi, en fin de compte Saint Domingue n'a guère de structure gouvernementale.⁴

Il faut remarquer ici que ces premiers colons sont planteurs, marchands et pirates mais ne possèdent pas d'esclaves. L'esclavage est introduit légalement dans cette nouvelle colonie en 1633, sous prétexte « d'obtenir des âmes pour le Christ ».⁵ Le commerce des esclaves n'a qu'une influence mineure jusqu'au moment où la Compagnie des Indes Occidentales commence en 1633 à transporter de plus en plus d'Africains dans le Nouveau Monde. En 1700 il y a presque 10 000 esclaves, et à la fin du siècle plus de 700 000 esclaves travaillent sur la terre de Saint Domingue.⁶

En mars 1685, Louis XIV édicte « le Code Noir ». Il faut rendre grâce au Roi Soleil pour cette loi la plus libérale et la plus juste du XVIIème siècle concernant l'esclavage. Elle apporte des restrictions sur le déplacement des familles, des limites à l'autorité des maîtres et

² Les indigènes de l'île, les « Tainos », l'ont baptisé « Hayti », traduction du mot « montagnoux ». Mais pendant la période coloniale sous l'influence française, elle est connue comme Saint Domingue.

³ Davis, H.P.: *Black Democracy: The Story of Haiti*, 1936, p. 19 (traduit par l'auteur).

⁴ Ibid., p. 27 (traduit par l'auteur).

⁵ Heintz, R.D. & N.G.: *Written in Blood: The Story of the Haitian People*, 1978, p. 25 (traduit par l'auteur).

⁶ Ibid.

des conditions pour la liberté des esclaves. S'il est appliqué à long terme, le Code noir peut maintenir une société coopérative et viable à St. Domingue en établissant une méthode de désagrégation raciale pour les populations grandissantes des Noirs et des Blancs. Malheureusement, le Code dans sa plus grande partie n'est pas respecté et ses principes libéraux servent seulement à créer des conflits raciaux et des espoirs déçus. Cependant, le Code Noir crée une faction de plus dans la société haïtienne : « le mulâtre » ou « le métisse », le noir affranchi. A l'avenir, la présence de ce troisième groupe exacerbe tous les conflits entre les Noirs et les Blancs, surtout lorsque les mulâtres deviennent plus prospères que beaucoup de Blancs.⁷

Dans la deuxième moitié du XVIIème siècle Saint Domingue est considérée comme une colonie riche et agréable. Malheureusement, « cette image n'est qu'une apparence — un placage aussi profond que la masse de 36 000 blancs couvrant les 700 000 noirs ». ⁸ A cette époque, bien que Saint Domingue produise du cacao, de la canne à sucre et du café pour la plus grande partie de l'Europe, la vie en Saint Domingue est déshumanisante à cause de l'esclavage. La combinaison d'une administration pauvre, d'un élargissement géographique, d'un accroissement de la population, d'une augmentation de la prospérité pour quelques uns, et d'un conflit interne parmi la couche raciale de la population commence très tôt à traumatiser la colonie. La France réagit de manière à mieux la contrôler. Ces contrôles visent la population noire libérée — les mulâtres.

Les réactions officielles contre les anciens esclaves sont déclenchées dès 1758, quand l'Assemblée de la Colonie vote l'interdiction pour tous les Noirs de porter des épées. En 1767 une loi est votée pour prohiber la vente de n'importe quelle arme aux personnes de couleur. En 1771 Louis XV édicte une « Instruction aux Administrateurs », qui maintient la codification d'une démarcation entre les races.⁹ En 1779 les lois locales de la colonie en arrivent à ressembler aux lois de Jim Crow du XIXème siècle aux Etats-Unis contre les personnes de couleur restreignant l'habillement, le travail, et les endroits publics où il est permis de s'asseoir.¹⁰ Ces événements, à une époque où les réformes libérales déclenchent des révolutions partout dans le monde, mènent à une situation explosive.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Le catalyseur qui fait exploser le « baril de poudre » en Saint Domingue est le même que celui qui règle le sort de Louis XVI en France : la Révolution française. Les implications de la Révolution française pour Saint Domingue sont plus qu'un simple changement de gouvernement d'un pays lointain. La révolution apporte des idées libérales qui modifient pour toujours le caractère fondamentalement français, la culture la plus influente sur Saint Domingue. Parmi ces idées, la plus importante est l'effort d'instituer une égalité sociale.

En août 1789, le décret de l'Assemblée révolutionnaire instaure l'affranchissement des esclaves dans toutes les colonies françaises. Le 28 mars 1790 l'Assemblée Nationale de la France vote le droit de suffrage pour toutes les personnes de couleur âgées de plus de 25 ans

⁷ Davis, op. cit., p. 29.

⁸ Leyburn, J.G.: *The Haitian People*, 1966, p. 15 (traduit par l'auteur).

⁹ Ibid., p. 19.

¹⁰ Ibid., p. 20.

qui sont propriétaires ou bien contribuables au moins depuis 10 ans. Ces réformes font outrage aux élites haïtiennes car elles menacent la base économique, celle du système des plantations. Ainsi, les propriétaires des plantations s'opposent à cette loi. Vincent Oge (de l'organisation des « Amis des Noirs » à Paris) et Jean-Baptiste Chavannes, armés et financés par les Etats-Unis et l'Angleterre, sont envoyés en Saint Domingue pour mener un mouvement national afin de mettre en pratique le décret français. Bien que le mouvement a priori soit pacifiste, un incident d'effusion de sang provoque une réaction grave, et par conséquent Oge et Chavannes sont torturés et tués par les élites, une réaction approuvée par l'Assemblée Coloniale.¹¹ Leur mort ne sert qu'à convaincre les autres haïtiens que la coexistence raciale est impossible.

TOUSSAINT L'OUVERTURE

Ces événements se déroulent selon une formule habituelle pour une révolution purement haïtienne. Un conflit interne exacerbé par une infusion des idées libérales pendant une période de prospérité mène à une guerre civile. Toutes ces caractéristiques ressemblent à celles qui provoquent les révoltes en Amérique pendant les années 1770, en France pendant les années 1780 et les révolutions en Russie pendant les années 1910 et en Chine pendant les années 1940. Mais ce qui distingue la situation haïtienne des autres c'est la désunion extrême de sa population.

La révolte d'Oge est bientôt suivie par d'autres : premièrement celle de Boukman, un ancien esclave qui fomente la renonciation des approches pacifiques, accompagné par ses partisans Papillon, Biassou, Jeannot, et Toussaint l'Ouverture. Quand Boukman est tué, Jeannot lui succède, et à cause de ses moyens violents et extrêmes, est tué par Biassou. Saint Domingue se consume de violence entre les Noirs et les Blancs, ainsi qu'entre les pauvres et les riches.

Mais, enfin, Toussaint l'Ouverture gagne un soutien extérieur. L'Angleterre profite des conflits internes de Saint Domingue et lance une campagne contre l'île. Par conséquent, le 29 août 1793 le Commissaire français, Léger-Félicité Sonthonax, ayant pour objectif d'établir une alliance avec quiconque aurait l'influence la plus forte en Saint Domingue, choisit Toussaint l'Ouverture. Bien que Toussaint l'Ouverture proclame que ses buts politiques sont d'abord la vengeance, puis la liberté, et enfin l'égalité, il devient « Général français ». Après 10 mois, même avec la coopération de Toussaint l'Ouverture, la France cède le capital de sa colonie à l'Angleterre en 1794. Mais en octobre 1798 les forces anglaises abandonnent leur campagne en Saint Domingue, et encore une fois l'île est laissée sans personne au pouvoir.

LA PREMIÈRE INTERVENTION AMÉRICAINE

En novembre 1798, Toussaint l'Ouverture établit des relations avec les Etats-Unis. La plate-forme pour ces relations comprend le commerce mutuel soutenu par la Marine Nationale des Etats-Unis, des ports ouverts pour les marchands américains en Saint Domingue, et des armes pour les forces armées de Toussaint l'Ouverture. A partir de ce moment-là, Saint

¹¹ Heintz, op. cit., p. 40-41.

Domingue et les Etats-Unis deviennent des alliés naturels, tous deux travaillant à établir des liens avec les autres anciens maîtres coloniaux et à développer des alliances commerciales importantes dans l'hémisphère occidental. Cette relation doit évoluer plutôt à l'avantage des Etats-Unis, cependant cet arrangement satisfait les besoins de Toussaint l'Ouverture.

Le premier consul général américain, Edward Stevens, arrive dans la colonie en mars 1799, pas du tout pour Saint Domingue, mais bien plutôt pour Toussaint l'Ouverture lui-même. Le principal résultat de cet arrangement est l'instauration d'un embargo imposé par la Marine américaine, à la demande de Toussaint l'Ouverture, contre le secteur sud de la colonie ; celui de son ennemi André Rigaud. Toussaint ne recule devant rien pour pouvoir attaquer Rigaud. Enfin, en juillet 1800 Rigaud s'enfuit de la colonie. Malgré sa victoire, Toussaint l'Ouverture continue avec le massacre de près de 10 000 personnes, dont la plupart sont « mulattos », afin de soumettre complètement le Sud. Pour le reste de la colonie, il est un héros : sa mission accomplie, « on le comparait à Hercule, Alexandre le Grand, Napoléon Bonaparte et Bacchus ».¹²

UNE RÉVOLUTION INACHEVÉE

En mai 1800 Toussaint l'Ouverture envoie ses forces armées à Santo Domingo (la capitale de la partie est de l'Hispaniola), et en six mois elles s'emparent de l'île toute entière. Ensuite il s'occupe de nouveau des reconstructions chez lui, et s'ingénie à tenir à distance les Français. Heureusement pour lui, pendant ce temps-là les Américains, les Britanniques, et les Français ont des intérêts qui se situent ailleurs. Pendant deux ans, il est débarrassé de ces grandes puissances et peut se concentrer sur les problèmes internes afin de rétablir le gouvernement et de réactiver la base agricole et l'économie.

En septembre 1800 l'accord de Montfontaine fait cesser la querelle entre les Etats-Unis et la France, et donc la situation qui prévaut dans les Caraïbes cesse. Cet accord entre les deux grands pays met fin au lien spécial entre Toussaint l'Ouverture et le gouvernement américain. A partir de ce moment-là, la France n'a plus aucun obstacle dans la région qui l'empêcherait la poursuite de ses intérêts.

Le 21 juillet 1801, Louis Pichon, le Ministre français à Washington, D.C., confie au nouveau président, Thomas Jefferson, que la France a l'intention de reprendre son ancienne colonie de Saint Domingue. Jefferson, à l'inverse de son prédécesseur John Adams, n'a pas beaucoup d'estime pour Toussaint l'Ouverture et fait savoir à l'ambassadeur qu'il n'entreprendra rien contre les actions françaises. Qui plus est, Jefferson conseille : « la France doit, d'abord, faire la paix avec l'Angleterre ».¹³

En octobre 1801 le blocus britannique dans les Caraïbes est levé, et 10 semaines plus tard, Napoléon envoie une expédition de 20.000 soldats en Saint Domingue pour que la France puisse reconquérir sa colonie, rétablir « l'ancien régime » et obtenir une position stratégique aux Caraïbes. Edward Livingston, le Ministre américain à Paris, écrit à Rufus King, son

¹² Ibid., p. 90.

¹³ Archives Nationales, les Affaires Etrangères (Etats-Unis), vol. 53, p. 177-84: *Pichon à Talleyrand*

homologue à Londres, que «cette expédition, qui a pour but de prendre l'Hispaniola va continuer contre la Louisiane si Toussaint ne s'y oppose pas ».¹⁴

Napoléon désigne son beau frère, Victor-Emmanuel Leclerc, comme chef de l'opération. Ses tâches sont d'abord de détruire la résistance contre la France, puis de pacifier la colonie, et enfin de rétablir l'esclavage. Tous les Noirs sont forcés à travailler ; tous les Blancs qui soutiennent Toussaint l'Ouverture sont envoyés en Guyane, et toutes les femmes qui « se prostituent » avec les Noirs sont renvoyées en Europe afin d'arrêter le mélange des races.¹⁵

Or Saint Domingue redouble d'intérêt pour les Américains, car le Président Thomas Jefferson¹⁶ sait que cette armée française, après avoir battu Toussaint l'Ouverture et regagné Saint Domingue, va continuer sa campagne en Louisiane. La tentative de Napoléon d'établir un empire occidental fondé sur la cession espagnole de la Louisiane à la France est une menace grave pour les Etats-Unis. Toussaint l'Ouverture devient donc la première ligne de défense pour les Etats-Unis. Jefferson soutient Toussaint, et son « mouvement d'indépendance », en lui fournissant des armements, des munitions, et des approvisionnements.

En avril 1803, l'île toute entière succombe aux forces armées françaises. Toussaint l'Ouverture est envoyé en France où il meurt tout seul et sans être jugé. L'armée de Leclerc succombe en fin de compte à la fois à la fièvre jaune et à la défaite sur le champ de bataille. A cause de cet abatement ainsi que des préoccupations de la France en Europe, Napoléon détourne son attention des Caraïbes. En 1803, il vend la Louisiane aux Etats-Unis, un événement très important dans l'histoire américaine.¹⁷

BILAN DE LA PÉRIODE COLONIALE

Quatre facteurs dominants peuvent résumer la période coloniale : l'économie, la race, l'administration et le militarisme. Les ressources naturelles du pays mènent à une économie agricole soutenue par un système de plantations. Ainsi, les élites enrichissent, grâce à l'esclavage. Bien que cette situation existe ailleurs dans le nouveau monde, à Saint Domingue le mélange de l'influence des Européens, des Indiens, des Africains et des Français crée une population diverse avec des liens culturels forts entre les Français et les Africains. De plus, les besoins de la colonie ne sont pas bien représentés par la France.

La Révolution française introduit l'égalitarisme à Saint Domingue, provoquant ainsi un mouvement de lutte contre l'esclavage. Cependant, ce mouvement est arrêté par les élites. Toussaint l'Ouverture entre sur la scène afin de débarrasser le pays des riches propriétaires, employant des méthodes brutales avec le soutien américain. Bien qu'il réussisse à rassembler son pays, il échoue dans l'établissement d'un gouvernement fiable.

¹⁴ Heintz, op. cit., p. 96.

¹⁵ Ibid., p. 101.

¹⁶ Selon la correspondance entre lui et son Ministre à Paris, Thomas Jefferson fait une corrélation entre la Louisiane et Saint Domingue, donc la France et les Etats-Unis. Consular Dispatches, National Archives, 17 July 1801: *Lear to Madison*.

¹⁷ Logan, R. W.: *The Diplomatic Relations of the United States with Haiti, 1776-1891*, 1941, p. 141-151.

Toussaint l'Ouverture laisse une empreinte permanente sur la culture haïtienne en établissant un contrôle militaire. Ses partisans opèrent de la même manière pendant les années qui suivent en provoquant la division de la nation, des crises financières, et des administrations corrompues. Cet héritage reste présent encore aujourd'hui.

CONCLUSION PARTIELLE : LES ÉTATS-UNIS ET LA PÉRIODE COLONIALE

Les Etats-Unis, pendant la première phase du développement de leur politique étrangère reconnaissent bien l'importance stratégique de la région des Caraïbes. Ils mènent une politique étrangère active qui vise à empêcher une intervention dans leur « précarré » des grandes puissances européennes. Une intervention étrangère risque de compromettre la sécurité à la frontière du pays. Elle comporte le risque d'une ingérence dans les voies maritimes à proximité du continent, qui gênerait le commerce régional. Les Etats-Unis se méfient de l'élargissement européen dans l'hémisphère occidental et ce sentiment est justifiable, surtout pendant une période aussi expansionniste où la situation en Europe, est pour le moins instable.

Bien que cette analyse justifie de manière évidente l'intérêt américain à Saint Domingue, il y en a d'autres aussi. Les Etats-Unis envisagent des opportunités économiques qui apportent des profits à long terme. Pour qu'ils puissent assurer le succès de ces investissements, la sécurité est absolument essentielle. Le gouvernement américain voit en Toussaint l'Ouverture un homme ayant de grandes qualités de direction, très influent, conduisant la colonie vers un destin favorable aux Etats-Unis. Leur soutien pour lui, qui n'est rien d'autre que « coucher avec le diable », sert d'abord leurs propres intérêts. Les mesures de Toussaint l'Ouverture contre ses adversaires sont horriblement cruelles et sanglantes, néanmoins les Etats-Unis tendent l'autre joue et considèrent que la fin justifie les moyens.

En fin de compte, Toussaint l'Ouverture perd sa révolution, et les Haïtiens perdent l'incarnation d'un grand espoir. La France regagne Saint Domingue. Napoléon, convaincu que Saint Domingue est dominé, planifie une autre expédition qui a pour but de saisir la Louisiane.¹⁸ Cette expédition doit comprendre des renforts français levés à Saint Domingue. Mais Leclerc fait savoir à Napoléon que sa force n'est pas suffisante à la fois pour effectuer une expédition en Louisiane et maintenir le contrôle de Saint Domingue. Il lui dit avant de la réaliser : « Il faut exterminer tous les Noirs qui habitent dans les montagnes ; les femmes et les hommes, sauf les enfants de moins de 12 ans. Il faut décimer la moitié de la population de la plaine, et ne pas permettre à un seul Noir qui avait porté une épauvette de rester vivant dans la colonie... »¹⁹ Leclerc ajoute que l'occupation avait déjà coûté 20.000 hommes sur un total de 38.500 qui comprenait l'expédition.²⁰

Le prix de cette victoire est donc trop cher. La France n'a pas les moyens de renforcer les forces en Saint Domingue et effectuer une expédition en Louisiane. La France n'a que le choix de la vendre aux Etats-Unis. Son ancienne influence sur le continent américain n'existe plus.

¹⁸ A l'époque, la Louisiane est occupée par une présence espagnole.

¹⁹ Archives Nationales, *Correspondance de Napoléon*, vii, 7 october 1802.

²⁰ La fièvre jaune a causé la majorité des pertes; les chiffres précis ne sont pas connus.

Pour les Haïtiens opprimés, c'est-à-dire les anciens esclaves et les pauvres, les Etats-Unis d'Amérique représentent le sauveur, quand les élites représentent la fin d'une manière de vivre florissante.

CHAPITRE II : LA JEUNE RÉPUBLIQUE

Haïti est la démocratie la plus ancienne de l'hémisphère occidental après les Etats-Unis, mais son histoire est davantage marquée par l'oppression et l'instabilité politique que par la liberté. Le XIXème siècle commence avec un nouveau chef d'Etat, Jean-Jacques Dessalines, qui mène le pays avec plus d'agressivité que son prédécesseur, Toussaint l'Ouverture.

La campagne de Dessalines contre la France en 1804 est acharnée. Saint Domingue, se métamorphose en un camp armé, marqué par la pauvreté et la dissension publique. Saint Domingue est frappé d'ostracisme par le monde entier. Après l'assassinat de Dessalines en 1806, sa succession est répartie entre Henri Christophe pour le nord du pays et Alexandre Pétion au sud. Pendant les 14 ans qui suivent, Saint Domingue se scinde en deux pays : le nord, autocratique et stable ; et le sud plus démocratique mais fracturé économiquement. Cette partition de Saint Domingue en deux régions aggrave une division déjà profonde et laisse donc un héritage de décomposition.

Christophe, jamais esclave, se couronne lui-même et « mêle les meilleures qualités de Toussaint l'Ouverture et de Dessalines à une appréciation de la nature humaine et les pressions du système international. Dynamique, énergique, et vaniteux, Christophe planifie le développement économique de sa moitié de pays ». ²¹ De plus, il recherche l'approbation du conseil « blanc », ²² souvent de l'Angleterre.

Dans la partie sud du pays, Pétion, un ancien soldat soutenu par les élites, avec sa politique de « laissez-faire » ne connaît pas le même succès économique que dans le nord. L'économie qui était jadis basée sur les plantations s'effondre petit à petit.

Pétion meure en 1818 et Christophe se suicide en 1820 pour éviter d'être capturé pendant un coup d'Etat. C'est Jean-Pierre Boyer, le secrétaire de Pétion, qui réunit les deux parties pendant les années vingt. Bien que Boyer connaisse le succès dans une certaine mesure en ce qui concerne la stabilité gouvernementale, le problème économique demeure, et la dette envers la France devient lourde. L'animosité croissante entre les « plus bruns » et les « moins bruns » ronge la société haïtienne.

Le sommet de la gloire du pays haïtien est atteint quand Boyer envahit la moitié est de l'île en 1822 — la nouvelle Haïti ²³ espagnole indépendante. Cette action unifie l'île pour la première fois depuis la période coloniale (1822-1844). Pendant cette époque Boyer s'efforce de mettre un terme à l'animosité entre Haïti et la France. Cette ouverture des relations avec la France se retourne contre lui. Charles X augmente l'indemnité de la dette haïtienne de 150%. Il reconnaît l'indépendance haïtienne et fait envoyer la flotte antillaise en Haïti en cas de refus de son offre.

Boyer n'a pas d'autre choix que d'accepter. Il reste donc le chef d'Etat pendant 20 ans. Sous son gouvernement le pays est frappé de tensions internes et d'instabilité, notamment à cause de son attitude capricieuse, de son irresponsabilité fiscale et de son approche despotique

²¹ Rotberg, R.I.: *Haiti: The Politics of Squalor*, 1971, p. 58 (traduit par l'auteur).

²² Ibid.

²³ Le 17 février 1807, les Conseillers de Christophe créent « l'Etat d'Haïti »; Heinl, op. cit., p. 134.

de la gestion gouvernementale. Enfin, il est obligé d'abdiquer. Il part d'Haïti avec sa famille et toutes ses richesses.

L'INDÉPENDANCE

L'héritage haïtien négatif, à cause de tous ses chefs d'Etat qui ont tendance à prendre le chemin de la corruption, est durable. Beaucoup d'historiens sont d'accord pour dire que, jusqu'à la moitié du dix-neuvième siècle, Haïti est enchaînée à un avenir périlleux avec peu de chance de surmonter ses défauts initiaux.²⁴ Ces défauts sont principalement économiques. N'importe quelle petite nation pourrait gérer une dette comme celle que Boyer contracte, en essayant de reconstruire simultanément l'économie par la redistribution de la richesse nationale. Cependant, ces problèmes économiques pourraient être de peu d'importance pour une telle île à l'écart de la plupart des développements industriels du XIXème siècle. Les problèmes les plus graves pour Haïti sont culturels et administratifs. Si Haïti reste pauvre, mais culturellement unie, elle peut se développer au moins avec une sécurité interne et une puissance naturelle. Si elle peut développer une méthode de gestion de ses affaires internes, Haïti peut améliorer son économie et partager une prospérité modérée comparable à celle des autres états de l'Amérique Centrale. Mais avec les divisions internes entre les races et leur mélange, entre les lettrés et les militaires, et entre le nord et le sud, le pays est une véritable poudrière.²⁵ Sans cadre administratif ni projet politique, Haïti est rongée par l'inefficacité, le caprice, et même le vol ouvert par ses chefs d'Etat. Le conflit interne et le manque de contrôle administratif caractérisent les tristes débuts d'Haïti au XIXème siècle.

Les chefs d'Etat qui se succèdent en Haïti après la destitution de Boyer ne sont remarquables que par leur influence négative sur le pays et leur perpétuation du despotisme militaire. Vingt-et-un chefs d'Etat passent par la présidence en 70 ans, entre 1845 et 1915 ; la plupart sont en place moins de 2 ans. Un seul président, Nissage Saget va jusqu'au bout de son mandat ; cependant son régime n'a pas « moins de despotisme militaire que ses prédécesseurs ».²⁶

En 1825 la France accorde à Haïti « la clause de la nation la plus favorisée », mais avec un tarif de 50% sur le commerce et l'obligation pour Haïti de céder une participation majoritaire du secteur bancaire. L'Angleterre partage avec les Etats-Unis la domination du marché alimentaire. Mais tous les trois voient leur accès aux marchés haïtiens limité par les objections d'Haïti contre les entreprises dirigées par les blancs dans le pays. De plus, Haïti est dépendante d'un seul produit agricole, le café. Cela serait un problème à long terme en sus du marché inefficace, de la politique de tarif irrégulier, de la monnaie dévalorisée, et de la minorité éduquée qui contrôle l'économie haïtienne et qui ne veut pas améliorer le sort des pauvres.²⁷

Quant aux affaires étrangères, Haïti a une réputation tellement mauvaise que la plupart des nations la considèrent comme un paria. Mais dès que la France règle son indemnité et reconnaît son indépendance en 1825, la Hollande, la Prusse, la Suède, le Danemark, et

²⁴ Leyburn, op. cit., p. 74-98; Heintz, Op. cit., p. 179-180; Rotberg, Op. cit., p. 62-64; Rodman, S.: *Haiti: The Black Republic*, 1954, p. 18-20.

²⁵ Ibid., p. 79-88.

²⁶ Rotberg, op. cit., p. 91.

²⁷ Leyburn, op. cit., p. 256-261.

l'Angleterre font de même. L'Espagne, quant à elle, accueille avec colère l'annexion haïtienne de Saint Domingue de 1822 à 1844 ; en outre elle ne veut pas faire d'affaires avec une république Noire.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE AMÉRICAINE EN HAÏTI

Les affaires haïtiennes demeurent importantes pour la politique étrangère américaine. Mais en fait le véritable intérêt américain est la résolution de son propre problème racial. L'attitude des Etats-Unis envers Haïti pendant sa guerre d'indépendance avec la France et les premières années de cette indépendance est influencée par la révolution et la crainte des habitants du sud des Etats-Unis face au spectre d'une révolte contre l'esclavage. La polémique économique américaine entre les marchands de la Nouvelle-Angleterre et les planteurs du Sud ont la plus grande influence sur la politique concernant Haïti. Les marchands, par exemple s'inquiètent de la vente du poisson et de l'achat de la mélasse en Haïti, et ils exigent donc que le gouvernement reconnaisse son indépendance. Quant aux planteurs, ils sont consternés par l'exemple d'une révolte des esclaves couronnée de succès. Par conséquent le compromis américain envers Haïti consiste à continuer les échanges commerciaux, sans pour autant reconnaître son indépendance. Le gouvernement haïtien riposte par l'imposition d'une surtaxe de 10% sur tous les bateaux américains à l'entrée dans les ports haïtiens.

Le refus américain de reconnaître Haïti jusqu'au commencement de la Guerre de Sécession est fondé sur la position américaine concernant l'esclavage au sujet de la population noire. Cette même considération mène à des tentatives d'y établir une colonie d'anciens esclaves américains. Les Américains estiment qu'il serait impossible d'assimiler les anciens esclaves dans la société américaine à cause du préjugé racial.

En 1862, en raison de la Guerre de Sécession qui fait rage depuis 2 années, Haïti suscite un regain d'intérêt militaire puisque les planteurs américains du Sud ne sont plus un obstacle à la politique du gouvernement du Nord. La situation stratégique des Caraïbes attire de nouveau l'attention américaine dès que la France, l'Angleterre, et l'Espagne essaient d'exploiter la faiblesse temporaire des Etats-Unis pendant la guerre. Ces trois pays commencent à intervenir au Mexique et en République Dominicaine. D'ailleurs les Etats-Unis cherchent à établir une base antillaise dès 1849. En outre, pendant les années qui suivent la guerre, plusieurs tentatives sont faites afin d'obtenir une base à la Baie de Samaná en République Dominicaine.

Il est évident que les problèmes des Caraïbes, auxquels les Américains sont confrontés, reviennent tous à maintenir leur contrôle dans la région, et à rejeter l'influence des Européens qui soupçonnent d'intentions hégémoniques. Les moyens pour le faire sont simples soit installer une présence américaine dans les endroits les plus stratégiques soit mettre sous tutelle les pays les plus instables.

En 1868, le Président Andrew Johnson propose l'annexion d'Haïti et de la République Dominicaine, et l'année suivante le Président Ulysses Grant approuve l'annexion de la République Dominicaine, mais le Sénat la rejette. Le Président Grant fait pression sur Haïti pour obtenir les droits au Môle St. Nicholas utilisé comme base navale. Haïti poursuit sur cette idée pendant plus d'une décennie en l'offrant en échange de l'assistance dans ses guerres

civiles de 1866-69, mais les administrations de Johnson et de Grant déclinent l'offre. Au lieu de cela, les Etats-Unis d'Amérique établissent une politique qui a pour but de garder leurs distances par rapport aux problèmes internes haïtiens, mais en même temps d'empêcher l'accès au Môle St. Nicolas à l'Angleterre et à la France.

Pendant les années 1880 l'intérêt américain pour une base haïtienne est repris par les partisans de la puissance d'une « grande marine ». Le secrétaire d'Etat James G. Blaine, un défenseur convaincu de l'élargissement commercial, poursuit la tentative pour obtenir le bail du port de Môle St. Nicolas comme base navale. Entre 1889 et 1891 il participe à plusieurs complots aux côtés des révolutionnaires haïtiens pour l'acquérir, parmi lesquels est la menace d'un déploiement de force navale au large de Môle. Le gouvernement haïtien ne s'est toujours pas laissé intimider.

En 1897 le Capitaine de Vaisseau Alfred Thayer Mahan, l'esprit supérieur de la puissance maritime des Etats-Unis, surveille les Caraïbes et a indiqué l'importance du passage venté. Il choisit donc le port de la Baie Guantánamo, à Cuba au lieu de Môle comme étant le site le plus propice de la région.

Les Etats-Unis n'établissent pas de présence militaire en Haïti au XIXème siècle, et avant 1915, mais ils effectuent souvent des opérations maritimes au large d'Haïti. Cependant les navires américains visitent plusieurs fois les ports haïtiens afin de protéger « des vies et des propriétés américaines » en 1857, 1859, 1868, 1869, 1876, 1888, 1889, 1892, 1902, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1911, 1912, et 1913.²⁸

L'augmentation importante de l'intervention américaine dans les affaires de la région caraïbes mène en 1898 à l'entrée en guerre contre l'Espagne à propos de Cuba, et puis à la domination de l'île après avoir contraint la présence espagnole à quitter la région. Cinq ans plus tard, l'intérêt américain dans le canal de Panama provoque une intervention américaine qui mène à l'indépendance de Panama de la Colombie. L'année suivante Theodore Roosevelt saisit le contrôle des finances de la République Dominicaine tandis qu'il promulgue le corollaire Roosevelt de la Doctrine Monroe.²⁹ En 1914, le Président libéral Woodrow Wilson n'hésite pas à envoyer des troupes américaines au Mexique quand il sent peser une menace de sécurité.

CONCLUSION PARTIELLE : LES ÉTATS-UNIS AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Jusqu'à la Guerre Secession, la politique américaine est divisée par les clivages économiques et sociaux qui différencient les Etats du Nord et du Sud. Le gouvernement fédéral américain, alors qu'il essaye de concilier ces antagonismes, ne peut reconnaître Haïti, Etat indépendant, né d'une révolte d'esclaves noirs. Avant la Guerre de Sécession qui mettra fin officiellement à l'esclavagisme aux Etats-Unis, la question raciale envenimera les relations entre les Etats-Unis et Haïti.

²⁸ Un mémorandum du Département de la Marine au Sénat, la Commission sur Haïti et le Saint Domingue; *Senate Hearings, 1922*. p. 63

²⁹ Le corollaire Roosevelt de la Doctrine Monroe estime que les problèmes en Amérique latine pourraient mener à l'intervention américaine afin d'empêcher l'intervention européenne dans les affaires « américaines ». Cette justification explique les actions dans les Caraïbes initiées par les Présidents Taft et Wilson.

En 1862 dès que les grandes puissances européennes (la France, l'Espagne, et l'Angleterre) commencent à montrer de nouveau de l'intérêt dans la région des Caraïbes, la géopolitique américaine fait de même. Cette réaction est justifiée de plus à cause de la vulnérabilité due à l'instabilité de la situation interne en Haïti. Les Présidents Andrew Johnson et Ulysses Grant essayent tous les deux d'annexer Haïti, mais ce projet est rejeté par le Sénat américain.

A la fin du XIXème siècle les Etats-Unis voient la véritable valeur d'Haïti; pas celle de sa terre, mais de sa situation géographique. Grâce à la théorie adoptée par Alfred Thayer Mahan en 1897 à propos de la puissance maritime, et l'importance du Passage Venté (le détroit entre la Cuba et Haïti), l'intérêt pour Haïti renaît.

CHAPITRE III : ENTRÉE DANS LE VINGTIÈME SIÈCLE

Après 1900 l'Amérique a un regain d'intérêt politique pour Haïti à partir du moment où les autres pays européens cessent de l'influencer. En fait, pendant la dernière décennie du XIXème siècle la politique haïtienne va de difficultés en difficultés, et ce jusqu'en 1910. Au lieu de laisser Haïti devenir la victime d'une domination des puissances européennes qui contrôlent la plus grande partie de ses actifs nationaux, le Secrétaire d'Etat, Philander Knox, réussit à ce que les Etats-Unis entrent dans une administration judiciaire avec l'Allemagne et la France sous laquelle les actifs haïtiens seraient placés. Si les bases militaires ne sont pas disponibles aux Etats-Unis, un tel contrôle économique au moins assurerait que la situation stratégique d'Haïti ne serait pas dominée par la France—ou pire encore en 1910, par l'Allemagne et ses bruits de sable.³⁰

LE COROLLAIRE ROOSEVELT DE LA DOCTRINE MONROE

Le 6 décembre 1904 le Président Theodore Roosevelt présente son message annuel au Congrès des Etats-Unis. Le thème clé de son discours est l'intervention étrangère en Amérique latine et l'influence sur la politique étrangère américaine. Au début du XXème siècle quelques gouvernements européens commencent à employer la force militaire pour faire pression sur les pays latino-américains afin qu'ils payent leurs dettes. Par exemple, en 1902 plusieurs avisos-torpilleurs britanniques, français, et allemands bloquent les ports du Vénézuéla quand son gouvernement cesse de rembourser ses dettes aux créanciers étrangers. Par conséquent, les politiciens américains s'inquiètent qu'une telle intervention européenne en Amérique latine ne menace la domination traditionnelle américaine dans la région.

Le Président Roosevelt constate en se conformant aux principes de la Doctrine Monroe, que les Etats-Unis sont justifiés quand ils emploient « la puissance de la police internationale » afin de venir à bout des troubles chroniques internes ou des méfaits sur les continents américains. Le corollaire Roosevelt, ainsi nommé est d'une grande duplicité ; tandis que la Doctrine Monroe a été édictée pour empêcher l'intervention européenne sur les continents américains, le corollaire Roosevelt justifie l'intervention américaine à travers l'hémisphère occidental (les continents américains).

Le Président commence par la question de responsabilité concernant le respect de la loi internationale:

« Il n'y a pas de moyen judiciaire pour faire appliquer la loi internationale. Lorsqu'une nation fait du tort à une autre ou à plusieurs autres, il n'existe pas de tribunaux devant lequel l'auteur d'une injustice puisse être traduit. Jusqu'à ce qu'une telle méthode soit créée selon laquelle un degré de contrôle peut être exigé des nations coupables, ceux qui possèdent le bon sens sont obligés de désarmer ces malfaiteurs. »

³⁰ En 1912, l'administration du Président Wilson s'inquiète de voir l'Allemagne travailler par le biais de représentants commerciaux à obtenir un dépôt de charbon en Haïti. De plus on dit que l'Allemagne envisage de faire d'Haïti un protectorat. Heinl, op. cit., p. 353.

« Vu les circonstances, une force de police internationale jusqu'à ce qu'une cohésion internationale et le sens du devoir international soient plus avancés, une nation qui désire à la fois être respectée et agir pour le bien des autres nations doit avoir la force adéquate pour accomplir ses devoirs moraux. »

En ce qui concerne l'hégémonie ou la géopolitique américaine dans les Caraïbes, Roosevelt continue:

« Il n'est pas vrai que les Etats-Unis soient avides de terres ou que nous ayons des vues sur les autres pays de l'hémisphère occidental, sauf si un pays a besoin de notre assistance. Notre pays souhaite que nos voisins soient stables, calmes, et prospères. Un pays qui se comporte bien peut compter sur notre amitié. »

« Si un pays sait comment se comporter avec efficacité et décence à l'égard des affaires sociales et politiques, s'il maintient l'ordre et s'il fait son devoir, il ne devrait jamais avoir peur de l'intervention des Etats-Unis. Les méfaits chroniques, ou un relâchement qui conduit à s'éloigner des principes du monde civilisé, peuvent entraîner l'intervention d'une nation civilisée. Dans l'hémisphère occidental l'adhésion des Etats-Unis à la Doctrine Monroe pourrait nous forcer, même à contrecœur, à utiliser une puissance policière internationale. »

« Nos intérêts et ceux de nos voisins du sud sont identiques. Ils ont des richesses naturelles, et si la loi et la justice règnent chez eux ils connaîtront la prospérité. Pourvu qu'ils agissent en fonction des lois fondamentales de la société civilisée, ils peuvent être certains que nous les traiterons avec un esprit cordial et sympathique. Nous ne nous mêlerions de leurs affaires qu'en dernier ressort, et seulement s'il était évident que leurs incapacités ou leur refus de se comporter selon la justice chez eux et à l'étranger avaient violé les droits des Etats-Unis ou avaient invité l'agression étrangère au détriment de la sécurité des nations américaines. »

En conclusion, il affirme par essence la destinée manifeste des Etats-Unis:

« Nous avons beaucoup de vices chez nous contre lesquels il faut lutter. Normalement nous pouvons accomplir davantage pour l'humanité en luttant contre la corruption civique, l'illégalité brutale, et les préjugés raciaux. Néanmoins, il y a des crimes commis à une telle échelle qu'il nous faut agir. Les cas doivent être extrêmes afin de justifier notre intervention, mais c'est notre devoir de le faire. »³¹

Bien que ce discours soit plutôt péjoratif, condescendant et avilissant, le Président est sincère envers les pays latino-américains, mais il n'y a aucun doute, cependant qu'il pense d'abord aux intérêts américains. Le corollaire de la Doctrine Monroe prépare le terrain pour l'inévitable intervention américaine dans les Caraïbes.

³¹ Le Message Annuel au Congrès des Etats-Unis par le Président Theodore Roosevelt; *The Roosevelt Corollary to the Monroe Doctrine*, 1904, Library of Congress of the United States (traduit par l'auteur).

Au moment de la déclaration du Président Theodore Roosevelt, il est évident que certaines instabilités internes existent dans la région, et que des intérêts européens visent certains pays des Caraïbes. Que ce corollaire constitue une menace contre certains pays gâchés par des troubles internes et toutes les nations européennes qui visent l'intervention dans la région, ou une justification pour la présence américaine inévitable dans les Caraïbes, peut être contestable à l'époque. Cependant en connaissant les événements qui suivent la déclaration, il est certain qu'en ce temps-là l'administration américaine prépare le terrain pour des actions prévues en déclarant une doctrine pour les justifier.

L'ALLEMAGNE, LE COMMERCE, HAÏTI ET LES ÉTATS-UNIS

La situation allemande dans la région est un facteur géopolitique déterminant dans la décision de mettre en oeuvre le Corollaire Roosevelt. Afin d'apprécier la préoccupation américaine vis-à-vis de l'Allemagne, nous résumerons les événements précédant l'intervention américaine.

En 1900, les marchands allemands sont bien implantés en Haïti grâce au développement du marché haïtien. De plus, aux Caraïbes, l'Allemagne est la plus grande concurrente économique des Etats-Unis. Les entrepreneurs allemands s'installent en Haïti en plus grand nombre que les Américains. Les allemands souvent se marient avec les haïtiennes, gagnant ainsi le droit d'être propriétaires fonciers. En conséquence les communautés allemandes deviennent plus nombreuses partout dans le pays. Cette fraternisation culturelle et raciale supprime l'influence américaine.³² En outre, la réputation du préjugé racial et des barrières sociales aux Etats-Unis est bien connue en Haïti.

Après 1908, l'intervention financière allemande continue à croître, souvent en soutenant des révolutions fréquentes.³³ Les prêts viennent de Berlin ainsi que des banques financières locales. Les candidats présidentiels reçoivent souvent des prêts à taux élevés afin de financer les armées du nord, ainsi que les gouvernements titulaires dans la crise financière.³⁴

En 1914, un officier du département d'Etat américain estime la puissance allemande commerciale. Selon lui, les Allemands contrôlent 80% du commerce d'Haïti,³⁵ tous les services publics haïtiens, le seul quai à Port-au-Prince, et l'envoi de toutes les marchandises par voie de mer. Presque deux tiers des exportations de café est transporté dans des navires allemands.³⁶

Afin de contrecarrer les efforts financiers allemands, William F. Powell nommé ministre des affaires étrangères par le Président McKinley, commence à encourager les

³² State Department Decimal File, National Archives, Record Group 59; Cité dans section 838.42/-, H. Furniss à Knox, le 30 Avril 1912.

³³ Davis, op. cit. p. 151; Monro, D.G.: *Intervention and Dollar Diplomacy in the Caribbean, 1900-1921*, 1964, p. 326

³⁴ Senate Hearings, 1922, p. 156; Témoignage du révérend L.T. Evans.

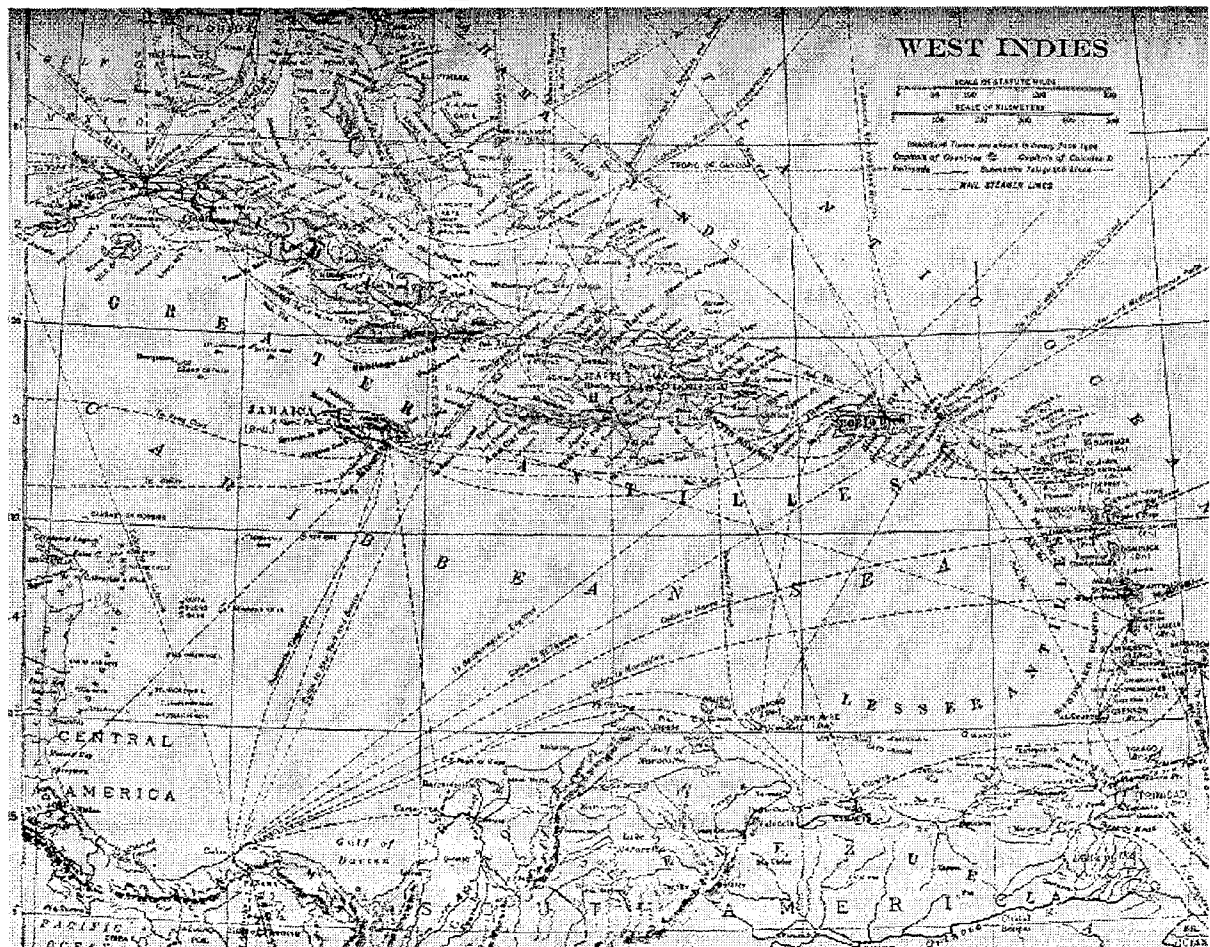
³⁵ State Department Decimal File, National Archives, Record Group 59; Cité dans section 838.00/1667, J.H. Stabler à W.J. Bryan, le 13 MAY 1914. Senate Hearings, 1922, p. 110.

³⁶ Manigat, L.F.: *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine, XIV*, Oct-Déc 1967, p. 321-55.

entreprises américaines à adapter leurs produits pour le marché haïtien. En 1910, les entreprises américaines ont presque 60% du marché d'importation, et en 1913, la dernière année avant l'interruption du commerce à cause de la Première Guerre Mondiale, les produits américains constituent 73% du marché d'importation, pour seulement 8% d'exportations haïtiennes.³⁷

En outre, ce mouvement de domination économique induit une influence bancaire américaine très importante. En 1910, les Etats-Unis obtiennent la prépondérance du contrôle bancaire, en dominant les intérêts français et allemands.³⁸ Le contrôle américain de la Banque Nationale approuvé par le département d'Etat des Etats-Unis aboutit au refus de signer un nouveau contrat allemand en vue d'aider le gouvernement haïtien. Ce qui n'est qu'une autre tentative pour profiter de la mauvaise situation gouvernementale haïtienne.³⁹

CARTE DE LA REGION CARAIBES



40

³⁷ Winkler, M.: *Investments of United States Capital in Latin America*, 1928, p. 172

³⁸ State Department Decimal File, National Archives, Record Group 59, Cité dans section 838.00/1377, (une copie du contrat bancaire en 1910).

³⁹ State Department Decimal File, National Archives, Record Group 59, Cité dans section 838.51/198, Hoyt à Knox, 14 Oct., 1910.

⁴⁰ Reynolds, Francis J.: *The New Encyclopedic Atlas and Gazetteer of the World*, P.F. Collier & Son, 1914.

CONCLUSION PARTIELLE : LES ÉTATS-UNIS À L'ENTRÉE AU VINGTIÈME SIÈCLE

Cette première décennie du XXème siècle montre une continuation résolue de la politique américaine mise en oeuvre à l'époque de Mahan. La transition que l'on voit ici est celle de l'adoption du Corollaire Roosevelt de la Doctrine Monroe, une politique provocante et pro-active. Le gouvernement américain, face à la fois aux instabilités internes des pays caraïbes et aux menaces d'intervention européenne dans la région, crée et poursuit ce corollaire afin de justifier ses propres interventions éventuelles.

Les Etats-Unis considèrent l'Allemagne comme la menace la plus dangereuse de l'époque. Son agressivité ouverte et ses intentions délibérées en Haïti inquiètent les Américains, à tel point qu'ils décident de se mêler des affaires internes d'Haïti. Haïti reste un pion au sein d'une concurrence entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

CHAPITRE IV : INTERVENTION AMÉRICAINE 1915-1934

Les révolutions et les insurrections en Haïti continuent jusqu'en 1910 selon une tendance bien reconnue. C'est toujours la même formule:

D'abord un candidat organise une armée caco⁴¹ au nord d'Haïti, puis il prend le port du Cap-Haïtien, il se déclare le rival du président titulaire, et enfin marche sur Port-au-Prince. Pendant que l'armée cacos en approche le président titulaire s'enfuit avec des fonds de l'Etat. Donc, le nouveau candidat et son armée caco « contrôlent » l'élection. Il devient ainsi le président suivant.

De 1888 à 1915 tous les présidents haïtiens sont tués, renversés, ou s'enfuient du pays. Seul un président meurt naturellement dans l'exercice de ses fonctions.

En 1915 les révolutions ainsi que la dette nationale entraînent une crise majeure. Les remboursements de la dette sont trop importants par rapport au revenu national. La veille de l'intervention américaine, 80% du revenu gouvernemental est destiné aux remboursements de la dette.

Pour Washington, la crainte d'une intervention étrangère inspire la politique américaine, bien exprimée dans le corollaire Roosevelt de 1904. En fait, une intervention américaine est préférable à une faillite haïtienne, qui inquiètent les Etats-Unis. Il faut rappeler que les Etats-Unis ont un autre grand intérêt géopolitique aux Caraïbes, celui de la zone du canal de Panama.

La politique du corollaire Roosevelt garantit les remboursements des dettes accumulées par les pays voisins des Etats-Unis au lieu de permettre une intervention étrangère. Cette politique peut justifier toute action policière américaine.

Enfin, la strangulation du gouvernement haïtien en 1914 par la Banque Nationale (contrôlée par banquiers américains) se solde par la faillite haïtienne. La Banque interdit toute tentative étrangère d'aider la crise financière. Elle même intervient dans les affaires non-bancaires, toujours avec le soutien du département d'Etat américain. Le seul objectif américain semble être de forcer le gouvernement haïtien à se mettre en état de cessation de paiement.⁴²

Quant aux justifications publiées, la Banque Nationale constate qu'elle n'a pas le choix, car le statut du marché monétaire en Europe est très instable.⁴³

Les facteurs les plus importants dans la décision d'intervenir en Haïti sont géostratégiques. Avec la construction du canal de Panama et le grand investissement américain à Cuba, le maintien de la sécurité par les forces armées américaines, oblige le contrôle des

⁴¹ Un « caco » comprend des militaires à mi-temps, et des engagés recrutés. Il est organisé par des brutes sanguinaires militaires.

⁴² Office of Naval Intelligence Memorandum: *The Bank* (NA, RG45, WA-7, Box 631)

⁴³ State Department Decimal File, National Archives, Record Group 59; Cité dans section 838.51/350, Bailly-Blanchard to Bryan, 31 Août 1914.

Caraïbes. A l'époque, les Américains croient que le contrôle étranger des pays de la région des caraïbes serait aussi dangereux qu'un contrôle total d'un gouvernement étranger.⁴⁴

Le Président Wilson et le secrétaire d'Etat Bryan croient bien que les Etats-Unis ne veulent plus obtenir de base navale en Haïti (Môle St. Nicolas), ils sont convaincus que les Allemands ont l'intention d'y établir une base eux-mêmes. Enfin, Wilson et Bryan croient que les garanties d'Haïti sont insuffisantes et qu'en fin de compte la présence des forces armées serait nécessaire afin d'éliminer la menace d'une agression européenne.⁴⁵

En 1903, la Marine américaine obtient la sixième place dans le monde. Jusqu'en 1914, elle endure un déclin sévère d'efficacité, résultat des opérations prolongées au large du Mexique.

Les Etats-Unis établissent une position forte aux Caraïbes en construisant le canal de Panama et en établissant une base navale dans la baie de Guantánamo, mais en fait la faiblesse de la flotte américaine constituent une vulnérabilité dans la région entière. L'Angleterre, qui auparavant avait eu une abondance de navires, et possédait plusieurs stations de ravitaillement de charbon aux Caraïbes a abandonné la région à la responsabilité des Etats-Unis. Elle s'occupe des menaces maritimes plus près de l'Europe, comme la France et l'Allemagne.

Il est évident aujourd'hui que la force maritime américaine aux Caraïbes n'avait rien à craindre à l'époque. Pour autant l'administration de Wilson se préoccupe principalement de la menace maritime allemande. De plus, bien que l'Amérique contrôle les affaires politiques en Haïti, à Saint Domingue et aux Antilles, elle les croit vulnérables, pas seulement dans un sens militaire, mais principalement à cause de leur instabilité politique interne.⁴⁶

Enfin en 1915, les Etats-Unis prennent pied dans la région en obtenant d'abord une présence en Haïti, suivi par Saint Domingue et l'achat des Antilles néerlandaises en 1916. A partir de ce moment là, les ports de Môle-Saint Nicolas, Samaná, et les Antilles appartiennent aux Etats-Unis, ainsi le risque d'une intervention allemande devient moins important.

Tandis que la décision d'intervenir en Haïti est un élément d'un développement à long terme de l'hégémonie américaine, la menace d'une incursion allemande est le facteur le plus immédiat, et en dernière analyse il est le facteur décisif. Les tactiques du département d'Etat des Etats-Unis pour effectuer l'intervention, évoluent pendant plus de deux ans. Elles commencent avec des efforts pour obtenir une administration judiciaire de douane et s'achèvent avec le débarquement des Marines en juillet 1915.⁴⁷

A la période de l'intervention américaine en Haïti en juillet 1915, le potentiel militaire des sous-marins allemands et le résultat de la Première Guerre Mondiale sont des facteurs inconnus. Rétrospectivement, il peut être dit que la menace allemande est surestimée.

⁴⁴ National Archives: *Brian-Wilson Correspondence*, 3 Avril 1915 (le secrétaire d'Etat William Jennings Bryan, le Président Woodrow Wilson).

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ Lansing, R.: *Drama of the Virgin Islands Purchase*, New York Times, 19 Juillet 1931, Pt. V, p. 4.

⁴⁷ Munro, op. cit. p. 333-51

LES MARINES EN HAÏTI, 1915-1934

Bien que la présence américaine en Haïti de 1915 à 1934 soit un résultat de la géopolitique américaine dans la région, les détails politiques, économiques et militaires de cette opération justifient une étude précise afin de mieux la comprendre à long terme.

Il faut rappeler que la justification principale de l'intervention américaine en Haïti est la présence croissante de l'influence allemande dans la région, particulièrement en Haïti. Le gouvernement américain voit cette avancée agressive et veut la contrer. Malgré des tactiques financières pour décourager les Allemands d'y prendre pied, c'est la présence physique des forces armées américaines qui dissuaderait l'hégémonie allemande.

Le 28 juillet 1915, les Marines arrivent en Haïti sous le commandement du vice-amiral William B. Caperton, représentant militaire des affaires politiques aux Caraïbes. A son arrivée il trouve l'assemblée révolutionnaire haïtienne, qui organise un coup d'Etat contre le président Sam le même mois. Les buts principaux de Caperton sont d'abord de désarmer tout le monde dans les rues, puis d'apaiser la situation, et enfin d'aider le gouvernement à rétablir la normalité. Caperton a la liberté de gérer la situation selon son propre jugement.

Caperton commence par une manipulation visant à faire pression sur l'assemblée pour soutenir un candidat pro-américain. Il choisit donc si Jacques Nicolas Léger, l'ancien ministre des affaires étrangères à Washington, D.C.. Bientôt, Caperton mène une campagne médiatique afin de gagner la cause américaine. Caperton, comme les Haïtiens, présume que la présence américaine sera brève et seulement pendant la transition gouvernementale.

Selon Caperton, le nombre croissant des révoltes populaires représente la menace la plus grave contre l'effort américain et la stabilité haïtienne. Ainsi, il mène une stratégie axée sur la nourriture et le travail afin de pacifier les masses à court terme. Il exige que la marine américaine donne de la nourriture à l'église catholique, qui ensuite nourrira les gens souffrant de la faim. De plus, Caperton met en oeuvre un programme de travaux publics pour améliorer le bien public et faire travailler les chômeurs.⁴⁸

Dès que le renforcement des Marines arrive en août 1915, des Haïtiens influents s'inquiète du contrôle américain croissant, et de la menace qu'ils représentent pour leur liberté. Mais il n'y a pas d'autre choix pour garantir la sécurité des forces militaires ; Caperton exerce un contrôle très sévère.⁴⁹

Le secrétaire général de Caperton convainc Philippe Sudre Dartiguenave, président du Sénat haïtien, de devenir candidat pour la présidence, celui-ci comprend que la présence américaine en Haïti sera de longue durée, et que le futur président doit accepter l'intervention américaine dans les affaires haïtiennes. L'administration de Washington, D.C. indique que les Etats-Unis garderont le contrôle financier d'Haïti ainsi que la douane. Dans toutes ces circonstances et malgré les contraintes américaines, Dartiguenave consent à maintenir sa candidature, et est élu le 11 août.

⁴⁸ Healy, D.: *Gunboat Diplomacy in the Wilson Era: The U.S. Navy in Haiti, 1915-1916*, 1976, p. 67.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 74-75

Après l'élection, Caperton reçoit des directives du département d'Etat des Etats-Unis, pour établir un traité entre Haïti et les Etats-Unis définit les contrôles américains sur Haïti, y compris la gestion de la force de sécurité nationale. Bien que le nouveau président et son corps législatif soient outragés par ce document, Caperton force le consentement par la loi martiale, menaces, et pots-de-vin. En automne 1915 Haïti ratifie le traité, qui reste en vigueur pendant une dizaine d'années. Il est ratifié de nouveau pour une période de dix ans en 1925. Haïti devient de fait un protectorat des Etats-Unis.⁵⁰

Malheureusement, la domination américaine de Port-au-Prince ne se limite pas au contrôle du pays entier. Une opposition armée éclate dans plusieurs régions du pays, en particulier au nord, où les Cacos déclarent une guerre sur une petite échelle contre les Marines. Pour pouvoir désarmer ces insurgés, Caperton offre d'acheter les armes aux Cacos et en fin de compte les Marines viennent à bout du mouvement de résistance.

En automne de la même année, le général de division Smedley D. Butler, du Corps des Marines est nommé commandant de la gendarmerie, la nouvelle force armée de sécurité nationale. Les officiers proviennent tous du Corps de Marines. Les troupes sont recrutées parmi la population haïtienne et sont bien payées. Très rapidement, elle devient la force dominante en Haïti. La pression de ces officiers de gendarmerie, les Marines, devient très forte : ils acceptent des postes locaux de juge, de trésorier-payeur, de directeur d'école, de percepteur, et de préfet de police. Leur autorité est incontestée, outrepassant celle des officiers locaux.⁵¹

La première intervention militaire américaine en Haïti est gérée à la fois adroitement et agressivement. Caperton réussit à stabiliser et à établir une base de sécurité sur une nation de plus de 2 millions d'habitants en employant une force de 2000 Marines en moins d'une année.⁵²

Un aspect regrettable de l'intervention menée par Caperton en 1915 concerne l'objectif de l'opération. Il contrôle le chaos à Port-au-Prince en établissant un gouvernement fantoche soutenu par ses forces militaires. Cette solution n'est ni démocratique, ni acceptable aux Haïtiens, mais la politique diplomatique des Etats-Unis en 1915 s'occupe de l'éventuelle présence allemande bien plus que des besoins des Haïtiens.

La mise sous tutelle de la gendarmerie et de l'administration judiciaire de douane rentre dans un plan qui a pour objectif de redonner le contrôle aux Haïtiens dès que la stabilité est rétablie. Malheureusement, avec le retour d'expérience récent de Cuba et des Philippines, l'intervention américaine en Haïti se concentre à long terme sur la résolution des troubles internes. Cet effet nuit à la fois aux Etats-Unis et Haïti.

⁵⁰ Healy, D.: *Haitian Frustrations: Dilemmas for U.S. Policy*, « The U.S. Occupation of Haiti », p. 39.

⁵¹ *Ibid.*, p. 40.

⁵² Ballard, J.R.: *Upholding Democracy, The United States Military Campaign in Haiti, 1994-1997*. 1998, p. 21.

LA FIN DU PATERNALISME AMÉRICAIN 1916-1934

Afin de garantir la stabilité, les Marines restent en Haïti jusqu'en 1934. Pendant les années qui suivent, le Corps des Marines crée une image tellement forte qu'elle reste mythique même aujourd'hui.

L'amiral Caperton part d'Haïti en 1916 en ayant atteint ses objectifs. Il fait établir un protectorat provisoire. Mais le Président Dartiguenave a la tâche importante de tenir en équilibre les intérêts américains ainsi que ceux des Haïtiens.

La plupart des Haïtiens acceptent bien la formation d'une gendarmerie nationale forte. Ils savent que la sécurité physique est vitale pour la stabilité de leur nation. Malheureusement, le rapport entre les Haïtiens et les Marines commence à se détériorer dès que les Marines se mettent à porter des jugements de valeur sur les Haïtiens. Le grand tournant du rapport entre les deux se déclenche quand les Marines réactivent une loi ancienne qui autorise le travail forcé pour la construction des routes. Cette loi du travail, « la corvée », est mise en oeuvre afin d'engager la main-d'oeuvre haïtienne et améliorer l'infrastructure des transports publics. La peur de l'esclavage revient.

En 1921 le Président Dartiguenave s'inquiète du traitement que les Américains infligent aux Haïtiens, et commence à montrer une hostilité ouverte à la présence américaine. Au même moment le Sénat des Etats-Unis exige une amélioration du comportement des forces américaines en Haïti. Un nouveau commissaire, le général de division John H. Russell, est nommé pour y surveiller les opérations.

En 1922 Dartiguenave est démis de ses fonctions, et est remplacé par un nouveau président, Louis Borno. Borno et Russell travaillent bien ensemble et instituent un directoire conjoint.

En général les réformes créées par Borno et Russell ont de bonnes intentions, mais elles échouent dans leur aide au développement économique, et n'attirent pas de nouveaux investissements. Sans un afflux de revenus les gains financiers ne sont pas possibles. De plus, ces réformes sont interprétées comme des tentatives d'appliquer les valeurs américaines à la culture et à l'héritage haïtien. L'exemple le plus important est la loi qui interdit le vaudou. L'antagonisme haïtien croît.

Le fait que Borno, Russell et le gouvernement américain déterminent la direction du pays, est une source de ressentiment haïtien.⁵³ Un effort d'indépendance déclenché par les élites haïtiennes est annoncé dans la presse en 1922. Cet effort, avec d'autres mouvements nationaux démontrent une opposition croissante à Borno.

En 1929 une grève des étudiants sur le financement gouvernemental de l'éducation déclenche un grand mouvement anti-américain et anti-Borno. Le 6 décembre un attentat sur un détachement de Marines à Les Cayes provoque une riposte par le feu qui conduit à la mort d'une douzaine d'Haïtiens. La nouvelle du « massacre de Cayes » est apprise immédiatement aux Etats-Unis, et provoque un effet définitif à l'égard de la politique américaine en Haïti.

⁵³ Nicholls, D.: *From Dessalines to Duvalier: Race, Color and National Independence in Haiti*, 1979, p. 151.

Le 7 décembre 1929, le Président Hoover exige qu'une commission détermine comment les Etats-Unis peuvent partir d'Haïti. Dana G. Munro remplace Russell comme ministre des affaires étrangères en Haïti. En 1932 le nouveau président des Etats-Unis, Franklin Delano Roosevelt approuve un accord qui permet le contrôle américain des finances haïtiennes à condition que les forces militaires partent avant 1934. Munro surveille donc la sortie rapide des Marines en 1934.

CONCLUSION PARTIELLE : INTERVENTION AMÉRICAINE

Poussé par la menace d'une dominance régionale allemande, le gouvernement des Etats-Unis met en oeuvre sa première application du Corollaire de la Doctrine Monroe. Les Etats-Unis entrent au XXème siècle avec une géopolitique agressive et pro-active, qui a pour but la stabilité régionale, la domination américaine, et surtout la protection des voies de navigation maritime dans le canal de Panama.

Les ports cubains sont choisis pour l'occupation des forces navales américaines afin de protéger le Passage Venté, alors que l'occupation des ports haïtiens, selon les stratèges maritimes américains, n'est pas estimée nécessaire pour la protection du détroit. Cependant, le risque de la présence allemande menace la liberté de cette voie maritime principale vers le Canal de Panama.

N'importe quelle instabilité interne régionale, selon les penseurs du département d'Etat américain à l'époque, peut entraîner l'un des pays caraïbes à devenir trop vulnérable et donc dépendant financièrement et politiquement d'une puissance européenne. Ceci est le cas d'Haïti envers l'Allemagne. Afin d'empêcher cela, les Etats-Unis se fauillent dans les affaires financières haïtiennes et en contrôlant la Banque Nationale, se débarrasse de l'influence économique allemande. Malheureusement ceci mène à une faillite nationale en Haïti. Selon le corollaire de Roosevelt cela justifie donc une intervention immédiate, et sous forme d'une présence physique.

Durant l'occupation américaine, Haïti est marquée par de grands progrès. Mais elle est aussi marquée par des cicatrices profondes dans la conscience haïtienne à cause de l'ignorance de la culture haïtienne de la part des Américains. Cependant, la domination américaine prévaut sur Haïti à un tel point que le gouvernement américain obtient l'annexion de fait ce qu'il visait il y a vingt ans sous les administrations des Présidents Johnson et Grant. En 1925 cette nation devient un protectorat des Etats-Unis qui y établissent une influence à long terme dans un intérêt géopolitique.

CHAPITRE V : ÉPILOGUE ET POLITIQUE DE « GOOD NEIGHBOR »

Les interventions militaires américaines aux Caraïbes qui commencent avec les débarquements des forces des Etats-Unis à Cuba en 1898 se terminent avec la fin de l'occupation militaire américaine de l'île d'Haïti en août 1934. Tandis que le retrait des Marines d'Haïti traduit une nouvelle politique de non-intervention et de « Bon Voisinage » (« Good Neighbor »), les objectifs principaux de la politique américaine restent inchangés. En 1927, Henry Stimson, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, change de philosophie politique. Il passe de la Doctrine Monroe à la « Politique d'Isthme », qui est fondée sur « le principe d'autodétermination » :

« La sécurité nationale de notre pays nous impose un intérêt particulier dans la protection contre l'influence étrangère sur la route maritime des Caraïbes au canal de Panama. Ainsi, nous devons veiller à ce qu'aucune justification n'existe pour qu'une intervention étrangère puisse se présenter le long de cette route. »⁵⁴

La politique de « Bon Voisinage » dans l'ensemble des Caraïbes des années 1930 (mise en oeuvre en 1933 par le Président Franklin D. Roosevelt (FDR)) est l'antithèse de la politique précédente caractérisée par une diplomatie de force. L'occupation d'Haïti fait honte aux Etats-Unis, mais surtout complique les efforts qu'ils doivent déployer pour convaincre les nations latino-américaines qu'ils répugnent à mener « la politique du bâton » de Theodore Roosevelt.

IMPRESSIONS DURABLES

La mémoire de cette occupation fait naître des doutes quant à la crédibilité des protestations américaines concernant le respect de la souveraineté et l'indépendance de ces nations. En effet, chaque fois que les Etats-Unis décident de protéger leurs intérêts vitaux lorsque la situation l'exige, la doctrine de non-intervention est abandonnée. L'invasion de la Baie des Cochons (Bay of Pigs), et l'intervention maritime de 1965 en République Dominicaine démontrent la continuité des mêmes principes de sécurité nationale et peuvent conforter à posteriori des suppositions d'hégémonie régionale qui gèrent l'intervention de 1915 en Haïti. En 1963, l'expiration du mandat du président haïtien François Duvalier provoque l'envoi d'une unité expéditionnaire du Corps des Marines au large de Port-au-Prince. Le gouvernement américain anticipe un désordre politique.⁵⁵

Afin de comprendre l'attitude des Haïtiens à l'égard des Etats-Unis et leurs motivations dans le domaine géopolitique latino-américain, il faut résumer plusieurs impressions durables. L'héritage laissé par la présence américaine jouera un rôle en Haïti pendant les années qui suivent, et déterminera le consentement et la confiance envers les Américains.

⁵⁴ Stimson, H.L.: *American Policy in Nicaragua*, 1927, p. 108, 115.

⁵⁵ Heintz, R.D., Col, USMC (Ret.): « Haiti: A Case Study in Freedom », *New Republic*, CL, No. 20 (16 Mai 1964), p. 15-21.

L'occupation américaine apporte plusieurs changements dans la vie politique, économique, sociale, et judiciaire haïtienne. L'isolement du pays pendant plus d'un siècle se termine violemment avec toutefois un rapprochement profond sur les plans économiques et politiques, avec les Etats-Unis.

Le bouleversement qui apporte FDR en 1933 en lançant sa politique de « Bon Voisinage », les politiciens américains continuent de voir Haïti comme une chasse gardée américaine, sur tous les plans.

Sur le plan politique, le développement de la Garde d'Haïti comme organisation militaire efficace conduit à une centralisation décisive de l'autorité Haïtienne. La Garde, établie comme force de pacification non-partisane, qui domine la politique haïtienne et garantit un processus constitutionnel, devient un dispositif de domination politique.

Sur le plan économique, en 1932, G. Monro, ministre des affaires étrangères en Haïti conseille d'interdire un prêt français en Haïti, craignant une intervention française. Les Etats-Unis continuent à jouer un rôle dominant, dans le contrôle financier jusqu'en 1947 en maintenant leur part de commerce d'importation à 75%. Après la Deuxième Guerre Mondiale, jusqu'aux années 1960, les Etats-Unis continuent à avoir une grande influence sur le commerce haïtien. Ils leur donnent 62 millions de dollars et leur prêtent 33 millions de dollars pendant une période d'une quinzaine d'années.⁵⁶

Sur le plan social, le racisme américain et l'autorité militaire provoquent un mouvement revendiquant une nouvelle fierté nationale et raciale. L'idéologie de la négritude, réaction directe à la domination américaine, devient un facteur très important de la politique haïtienne.

Enfin, sur le plan judiciaire, depuis l'occupation américaine, une nouvelle classe moyenne, « une classe brune », comprenant fonctionnaires, artisans, et marchands, émergent pour contester la position exclusive des élites du passé. La présence américaine contribue de la même façon à l'émancipation des femmes. Jadis, les Haïtiennes étaient soumises aux lois du Code Napoléonien, maintenant elles jouissent de droits et accèdent peu à peu à des fonctions sociales ; après l'occupation, les femmes travaillent comme professeurs et secrétaires, et deviennent même actives dans les mouvements politiques patriotiques.

CONCLUSION PARTIELLE : LA CONSTANCE DE LA GÉOPOLITIQUE AMÉRICAINE

La politique étrangère des Etats-Unis change dès le début du mandat du Président Franklin D. Roosevelt (la politique du bâton à celle de l'Isthme). FDR veut que l'image associée à sa politique vis-à-vis de l'Amérique latine apparaisse plus ouverte et amicale, et moins provocatrice et intervenante.

⁵⁶ Manigat, L.F.: *Haiti of the Sixties, Object of International Concern*, 1964, p. 19.

Cependant, il est vrai que la géopolitique américaine reste constante en dépit de ce changement d'image. Les Américains veulent garder l'image de « bon voisin » vis-à-vis des pays latino-américains, mais leur politique est toujours fondée sur la crainte de l'intervention étrangère qui pourrait menacer les voies maritimes des Caraïbes.

CHAPITRE VI : TRANSITION

Dès que les Etats-Unis partent d'Haïti après une occupation de 19 ans, la situation mondiale les attire ailleurs. Les affaires de la Deuxième Guerre Mondiale occupent les Etats-Unis pendant les années 40 et 50, les liens avec Haïti deviennent donc insignifiants. On laisse, une nouvelle fois, Haïti se débrouiller seule.

La lueur d'espoir due à sa liberté après le départ des Américains en 1934 se transforme en une grande déception. Onze années suffisent au Président Stenio Vincent, élu en 1930 à « établir une administration publique aussi vénale que l'on peut trouver en aucun endroit ».⁵⁷ Vincent commence sa « libération » de la présence américaine en se débarrassant de la législature. Puis, il modifie la constitution afin de prolonger la durée de sa présidence, il prend le contrôle de la banque nationale, il crée une police secrète, et il restreint la liberté de la presse. Son pays retombe dans le passé ; Vincent constate que les Haïtiens sont trop immatures pour une démocratie, il se nomme donc dictateur.

Les Etats-Unis, en dépit de leur préoccupation des tensions internationales, ne peuvent pas supporter un autre dictateur aussi proche de leur frontière. Ils font ainsi pression sur Vincent pour qu'il se retire. Il se retire en 1941, au profit d'Elie Lescot, ancien ambassadeur d'Haïti aux Etats-Unis, mais aussi fantoche de Rafael Trujillo, président de la République Dominicaine.

Encore une fois l'intervention gouvernementale apporte un résultat non recherché. Lescot n'est pas seulement corrompu, mais à la fois inepte et offensant vis-à-vis des Noirs haïtiens. Les Noirs perdent systématiquement leurs postes de décision dans le gouvernement, ce qui se provoque un mouvement d'opposition, la négritude, se traduisant par une grève qui aboutit à la chute de Lescot en 1946.⁵⁸ Lescot est remplacé par Dumarias Estimé. Il est renversé 4 ans plus tard le 10 mai 1950 par un coup militaire mené par le Colonel Paul Magloire.

En résumé, tous les deux, Vincent et Lescot, sont considérés comme anti-Noirs et dédaigneux envers le secteur pauvre de la culture nationale.⁵⁹ Estimé avait reçu une bonne éducation et a tout fait pour augmenter le nombre de postes ouverts aux Noirs dans le gouvernement. Mais il se corrompt à son tour en essayant de modifier la constitution pour permettre sa réélection. Cette période chaotique provoque le succès politique de Duvalier.

MAGLOIRE

En octobre 1950 Magloire est candidat à la présidence sous un système qui permet aux Haïtiens de voter directement pour les candidats. L'élection est gérée par l'armée, et Magloire a le soutien de l'Eglise, des forces armées, des élites et de l'ambassade américaine.⁶⁰ Il gagne

⁵⁷ Citation de Ferdinand L. Mayer, le Ministre des Affaires Etrangères des Etats-Unis en Haïti, en 1941. Heintl, op. cit., p. 533.

⁵⁸ Rotberg, op. cit., p. 108.

⁵⁹ Weinstein, B., et Segal, A.: *Haiti: The Failure of Politics*, 1992, p. 36.

⁶⁰ Heintl, op. cit., p. 563.

avec 99% des votes. D'emblée son régime est marqué par le retour du favoritisme des Mulâtres. Bien que le président soit noir, il est influencé par les élites non-noires, comme la plupart de ses prédécesseurs. Grâce à la vague grandissante de la fierté de négritude et de la puissance récente des Noirs, cette présidence est la dernière soutenue par les élites non-noires.⁶¹

Magloire est assez intelligent pour gérer et promouvoir une meilleure croissance économique haïtienne depuis un siècle. Il s'engage au parrainage économique américain ainsi qu'à celui des organisations internationales afin de stimuler la construction, de mettre en oeuvre des projets médicaux, et de moderniser les institutions haïtiennes. En fait, ces améliorations nationales ont un grand succès par rapport au passé, grâce à la prospérité des années 50. De plus, en 1954 la banque nationale d'Haïti voit un surplus de revenu.⁶² Son administration devient suffisamment forte pour qu'on puisse voyager à l'étranger comme homme d'Etat honorable. Il est même invité au Congrès américain où il prend la parole à une séance conjointe en 1955. Malheureusement, le régime de Magloire suit le même chemin que les régimes précédents et à partir 1956 le régime devient corrompu, la liberté du peuple est restreinte et le temps du changement arrive. Magloire essaye d'établir la loi martiale pour contrecarrer la menace d'un putsch, mais à la fin de l'année il se réfugie aux Etats-Unis.

Son départ est suivi par neuf mois de régimes intermittents et une économie affaiblie. Les forces armées sont divisées en factions, et Haïti commence à ressembler au même Etat instable que l'on avait connu avant l'occupation américaine en 1915. Pendant cette nouvelle période malheureuse, François Duvalier entre sur la scène politique haïtienne comme candidat fort et porteur d'espérance.

PAPA DOC

Né à Port-au-Prince en 1907 Duvalier est le fils d'un journaliste noir, qui est à la fois professeur et fonctionnaire. Duvalier devient médecin, mais en fait il s'occupe pendant la plupart de sa carrière des affaires du mouvement de la négritude.

Pendant les années 40 il travaille pour le Service de Soins Publique des Etats-Unis en Haïti où il est confronté aux problèmes de la vie rude de la campagne haïtienne. Il commence à étudier et à écrire sur les éléments de la culture haïtienne, y compris le vaudou, le mysticisme et la fierté noire-africaine.

Son entrée à la présidence en 1957 peut et doit provoquer un espoir national haïtien. Au lieu de cela, Duvalier crée un des régimes les plus répressifs de l'histoire haïtienne. D'abord, il commence en mars 1958 avec l'élimination de toute opposition en licenciant le Chef d'Etat Major des forces Armées (CEMA), puis supprime la presse d'opposition, et enfin après avoir perdu la confiance de ses forces armées fait créer une milice comme force de contrepoids. Cette milice existe pour assurer la sécurité de Duvalier et son contrôle gouvernemental.

⁶¹ Nicholls, D., op. cit., p. 191, et Weinstein, B., op. cit., p. 37. Tous les deux auteurs sont en accord que les années de Magloire étaient à un tournant décisif de la concurrence longue entre les deux groupes culturels (les Noirs et les Mulâtres) en Haïti.

⁶² Heintz, op. cit., p. 569.

En décembre 1958 Duvalier licencie encore une fois le nouveau CEMA, et crée une garde présidentielle, connu sous le nom de « Volontaires de la Sécurité Nationale ». Cette force, en 1961 devient plus importante que ses forces armées. Les membres de cette force reçoivent le sobriquet de « Tontons Macoutes »⁶³ Les Tontons Macoutes sont investis d'une autorité totale.

En octobre 1959 Duvalier licencie six sénateurs de son opposition afin de faire taire la législature. Puis il porte son attention vers les syndicats, le corps diplomatique, et les universités pour supprimer toute opposition politique. Jusqu'en 1963 il n'y a plus de syndicats.⁶⁴ Afin de faire taire l'opposition étrangère en Haïti, il expulse la plupart des Chefs de Mission des ambassades étrangères, y compris ceux des Etats Unis, et de l'Organisation des Nations Unis.⁶⁵

En 1961 Duvalier licencie de nouveau le CEMA ainsi que tous les Officiers des forces armées qui avaient été formés par les Corps de Marines des Etats-Unis en 1958.⁶⁶ Les seules institutions de l'opposition qui restent sont les Eglises et à un moindre degré les forces armées (grâce à la puissance des Tontons Macoutes). En 1959 il commence à arrêter et à expulser les citoyens catholiques, et enfin en 1960 il bannit l'archevêque de l'église catholique de son poste.

En avril 1961, sans aucune opposition politique, l'étape suivant pour Duvalier est de légitimer son régime vis-à-vis de l'Etranger. Pour le montrer, il annonce une nouvelle élection de l'Assemblée Nationale. Comme résultat, tous les députés élus sont Duvalieristes. Il n'y a aucun vote de l'opposition. Enfin, en 1964 son Assemblée Nationale soutient le changement de Constitution qui le nomme président perpétuel.

LES ETATS-UNIS ET DUVALIER

Comment les Etats-Unis supportent-ils un régime aussi barbare? Alors que le Corollaire Roosevelt de la Doctrine Monroe, très claire sur la conduite à tenir face aux Etats américains non démocratiques, devrait inciter les Etats-Unis à intervenir pour banir Duvalier? Les Etats-Unis le supportent politiquement ainsi qu'économiquement car à l'époque le communisme global est considéré comme la menace la plus importante. Duvalier est cruel, mais il est un chef d'Etat élu qui s'oppose aux communistes. Pendant la même période, les Etats-Unis même ferment les yeux sur les activités dictatoriales de Fulgencio Batista à Cuba, Trujillo en République Dominicaine, et les Somoza au Nicaragua. En fait, les Etats-Unis s'occupent tellement du régime de Fidel Castro à Cuba pendant les années 60 que Duvalier a le champ libre de se comporter comme il lui plaît.

⁶³ Le nom Tonton Macoute, en Créole vient du personnage antinomique du Père Noël. Lorsque Père Noël donne les cadeaux aux enfants qui se comportent bien, Tonton Macoute descend en piqué au-dessus des enfants qui ne se comportent pas bien, et vole leurs jeux.

⁶⁴ Heintz, op. cit., p. 603.

⁶⁵ Ibid., p. 605.

⁶⁶ Duvalier a demandé l'aide américaine en 1958 afin d'établir un programme de formation militaire. Le gouvernement américain autorise le déploiement provisoire d'une unité du Corps des Marines.

Politiquement astucieux, Duvalier ne perd pas de temps à reconnaître le régime de Castro en 1959. C'est aussi qu'il manipule et provoque à la fois l'aide américaine. Cherchant à empêcher une collaboration entre Duvalier et Castro, les Etats-Unis renforcent l'aide économique et technique, et renvoient la première mission d'enseignement militaire depuis 1934 à Port-au-Prince. De 1958 à 1961 l'aide américaine participe pour plus de la moitié au budget haïtien.⁶⁷ En 1962 Duvalier soutient le rejet de Cuba à l'Organisation des Etats Américains et en sus, pour montrer sa fidélité aux Etats-Unis, permet l'accès de la Marine américaine aux ports haïtiens pendant la crise des missiles de Cuba. Cette action améliore bien le lien entre Haïti et les Etats-Unis.⁶⁸

En 1965 quand le Président Lyndon Johnson envoie les troupes en République Dominicaine afin d'empêcher la progression des communistes dans ce pays, les Etats-Unis commencent pour la première fois à bien scruter les excès du régime de Duvalier. Le Président Johnson réagit en mettant en oeuvre plusieurs programmes qui ont pour objet d'évoquer des changements en Haïti. Mais, pendant cette époque, l'intervention croissante américaine au Vietnam commence à distraire les Américains des crimes de Duvalier en Haïti.⁶⁹ Plus tard, l'arrivée de l'administration agressive de Nixon voit la réduction de l'aide américaine en Haïti, et un certain changement de discours; quoi qu'il en soit, la terreur, les meurtres et l'oppression ne cessent pas en Haïti.

En 1971 Duvalier meurt. Son fils Jean-Claude lui succède et assume les responsabilités de la présidence. Bien que son régime s'annonce comme celui de son père, la succession de son fils est admise par la communauté du marché international ainsi que les Etats-Unis. Cette situation est préférable au lieu du désordre civil, qui pourrait mener vers une autre puissance concurrente.

DE BABY DOC À ARISTIDE

Jean Claude « Baby Doc » Duvalier libéralise la politique et l'économie en Haïti. Après une longue période de pauvreté extrême, il encourage le tourisme, l'investissement privé, et le commerce international. L'agriculture voit une forte amélioration, et l'aide étrangère recommence à soutenir le pays. La contribution des Etats-Unis augmente de 23 millions de dollars en 1976, et le total de l'aide multinationale atteint 119 millions de dollars cette même année.⁷⁰

Cependant sous le régime de Baby Doc, la corruption continue exactement comme sous celui de son père. Le Président démocrate des Etats-Unis, Jimmy Carter cesse le soutien américain au régime haïtien, mais surtout il s'engage dans une politique d'opposition marquée. Les effets de cette réduction et de la crise économique internationale, obligent des milliers d'Haïtiens à s'enfuir ailleurs pour chercher une vie meilleure, ce qui donne une image de plus en plus négative d'Haïti. La plupart de ces réfugiés arrivent sur les côtes de Floride aux Etats-Unis. Cela provoque une réaction politique américaine, celle de l'intervention du Comité du

⁶⁷ Fauriol, G. A.: « The Duvaliers and Haiti », *Orbis*, 1988, p. 595.

⁶⁸ Martin, M.M.: « Haiti, A Case Study in Futility », *SAIS Review*, 1981, p. 681.

⁶⁹ Fauriol, op. cit., p. 595.

⁷⁰ Fauriol, G.A.: *Haitian Frustrations: Dilemmas for U.S. Policy*, 1994, p. 596.

Congrès Noir (CBC)⁷¹ des Etats-Unis. Cette organisation intervient en faveur de l'amélioration du traitement des Haïtiens, à la fois aux Etats-Unis et en Haïti. Le CBC reste très actif dans les affaires haïtiennes, et en 1994 joue un grand rôle dans l'intervention internationale.

L'administration du Président Reagan promet d'avoir plus de patience envers Baby Doc s'il réussit à limiter la situation de l'immigration, à prendre des mesures économiques, et à améliorer son comportement à l'égard des droits de l'homme. En 1981 l'Amendement de Mica à la Loi de l'aide étrangère américaine pose comme condition que l'aide étrangère dépend de l'amélioration de ces trois domaines. En avril 1982 Jean Claude Duvalier annonce une « démocratisation graduelle », qui comprend des élections ouvertes et l'établissement d'une commission nationale des droits de l'homme.⁷² Il sait qu'il a besoin du soutien américain afin de conforter sa puissance. Grâce à sa coopération avec les Etats-Unis, l'aide économique américaine est augmentée de 30 millions de dollars en 1981 à 50 millions de dollars en 1984, plus de la moitié de tous les investissements américains en Haïti (90 millions de dollars).

En dépit de l'aide et de l'investissement américain, le régime de Duvalier s'effondre. Une politique inconsistante de sécurité, une opposition croissante, l'épidémie du SIDA, et le problème des réfugiés, tout cela aboutit bientôt à une chute de l'investissement, à l'affaiblissement du soutien étranger, et à une réprimande du Pape. Aux Etats-Unis, l'Association Nationale Pour l'Avancement des Noirs (NAACP)⁷³ commence aussi à intervenir en faveur de la réforme en Haïti ; cela n'est qu'une question de temps avant que le pouvoir présidentiel ne s'émousse.

La chute de son régime commence en 1985 lorsque la violence entre le gouvernement et les Haïtiens est à son comble. En 1986 les Etats-Unis cessent toute l'aide économique afin de provoquer la démission de Baby Doc. Enfin, en février 1986, la France et les Etats-Unis en décidant de lui accorder l'asile politique, font sortir Jean-Claude Duvalier et sa famille. Il semble que cette assistance, qui peut paraître suspecte de la part de pays démocratiques, soit la contrepartie d'un départ de Duvalier sans affrontements ni effusions de sang afin de mieux préparer la transition démocratique. Le fils de l'ancien dictateur est alors remplacé par un conseil civil et militaire, le Conseil National de Gouvernement (CNG). Le CNG dirigé par le Lieutenant Général Henri Namphy, est choisi à la fois par les Etats-Unis et Duvalier.

Tout d'abord, Namphy gouverne comme membre de ce comité militaire, le CNG. Les Etats-Unis soutiennent ce comité militaire grâce au fait que c'est un gouvernement de transition qui a pour but un retour à la démocratie. Au début de son mandat il semble que Namphy obtient ce soutien de l'étranger. Il maintient catégoriquement qu'il veut « étouffer dans l'oeuf toute opposition à la démocratie » et que « les forces armées d'Haïti n'ont aucune ambition politique et restent au service du pays ».⁷⁴

Namphy commence par faire rédiger une nouvelle constitution (planifiée pour octobre 1986), par rétablir le pouvoir judiciaire, et organiser des élections parlementaires et locales. Il

⁷¹ Le Comité du Congrès Noir (CBC, en anglais) est une organisation qui comprend des membres noirs du Congrès des Etats-Unis. Ce groupe s'occupe des problèmes d'intérêt des Noirs américains.

⁷² Ibid., p. 598.

⁷³ L'Association Nationale Pour l'Avancement de Noirs (NAACP, en anglais), est une organisation qui a pour but une seule classe de citoyenneté pour chaque Américain.

⁷⁴ Un extrait du discours d'Henri Namphy, chef du Conseil National de Gouvernement le 7 Février 1986, le matin après le départ de Duvalier d'Haïti. Behrmann, L., Tele-Haïti, 1986.

planifie un référendum pour obtenir l'approbation de la nouvelle constitution le 29 mars 1987, et son CNG crée le Conseil Electoral Permanent (CEP), qui a pour but de contrôler toutes les élections par un conseil indépendant.

Les élections parlementaires et locales, ainsi que l'approbation de la constitution montrent une démarche positive. Mais en été 1987, Namphy et son CNG commencent à douter du succès d'un gouvernement par la majorité, et surtout la puissance croissante du CEP menace l'autorité suprême du CNG et sa capacité à garantir une démocratie. En juin le CNG et ses forces armées essayent de contester l'autorité du CEP, qui veut diriger les élections imminentes. Pour Namphy, une élection présidentielle sans le contrôle de ses forces armées sur place pour garantir l'ordre risque d'être un échec. Il prend donc des mesures violentes de nature à contrebalancer la puissance du CEP.

De juin à novembre des manifestants qui soutiennent la réforme électorale, et donc le CEP, contestent les manières violentes du CNG. Les adversaires du CNG sont traités sévèrement et le matin de l'élection du 29 novembre 1987 voit le massacre de 34 Haïtiens par les militaires ; l'élection est annulée.⁷⁵

Après le massacre de novembre, Namphy proclame que le CNG « a fait avorter le CEP et son élection pour qu' Haïti puisse avoir un président élu en toute liberté ». ⁷⁶ A la suite de cet incident, la France, le Canada et les Etats-Unis font cesser toute l'aide économique au nouveau gouvernement.

Une nouvelle élection, dirigée par le CNG est fixée pour le 17 janvier 1988.

Leslie F. Manigat, qui appartient au parti Marxiste-Démocratique est élu le 17 janvier dans une élection contrôlée par le CNG. Cependant, il connaît seulement un mandat de quelques mois (de janvier à juin 1988). Lorsqu'il essaye de réorganiser les forces armées et de remplacer Namphy, Namphy orchestre un coup d'Etat, qui réussit à le destituer. Namphy revient comme chef d'Etat.

Un troisième coup d'état pendant les deux années qui suivent la destitution de Baby Doc se déroule en septembre 1988 où le régime de Namphy est renversé par le Général Prosper Avril.

Les Etats-Unis observent les événements en Haïti avec circonspection. Ce dernier « président », selon le département d'Etat, « offre la meilleure, et peut-être la dernière opportunité pour une réforme démocratique en Haïti dans un avenir prévisible. »⁷⁷ Mais Avril, comme les autres qui l'ont précédé, suit le chemin de la corruption. Le déficit gouvernemental augmente de 60 millions de dollars en un an, et Avril déçoit le Congrès des Etats-Unis en refusant de rétablir la constitution de 1987 et de tenir des élections libres.⁷⁸ Donc, en 1990 son

⁷⁵ Rotberg, op. cit., p. 94.

⁷⁶ Behrmann, op. cit.

⁷⁷ Maingot, A.P.: « Haiti and Aristide: The Legacy of History », *Current History*, Février 1992, p. 66. Une citation du député secrétaire d'Etat des Etats-Unis, Richard Melton (traduit par l'auteur).

⁷⁸ Dupuy, A.: *Haiti in The New World Order: The Limits of The Democratic Revolution*, 1997, p. 61.

régime est renversé par un autre coup d'Etat mené par le Général Hérard Abraham, cette fois soutenu par les Etats-Unis.⁷⁹

En fait le successeur d'Avril n'est pas Abraham, mais l'ancien juge de la Cour Suprême, Ertha Pascal-Trouillot, qui consent à partager la responsabilité de chef d'Etat avec un conseil d'Etat jusqu'à ce qu'une élection soit tenue cette même année. Pascal-Trouillot sollicite l'aide financière des Etats-Unis pour le procès électoral géré par le CEP, qui reprend son rôle de réforme électorale. Cependant, Pascal-Trouillot est écartée pour son incapacité financière. Les élites ne peuvent plus supporter cette situation, et sollicitent l'aide de l'Organisation des Nations Unis et l'Organisation des Etats Américains afin de surveiller les élections suivantes.

Ces élections, tenues le 16 décembre 1990, se déroulent dans un état de quasi-anarchie et avec un gouvernement presque en faillite. Le Père Jean-Bertrand Aristide est élu avec une majorité écrasante. Aristide représente les besoins des Haïtiens pauvres.

CONCLUSION PARTIELLE : BILAN DU VINGTIÈME SIÈCLE

Les problèmes nationaux après le retour de Namphy montrent la raison pour laquelle Haïti a toujours été un pays particulier. Ce pays est marqué par un isolement diplomatique, des communications internes sinistrées, une résistance rurale au changement, et un développement économique faible.

Haïti est aujourd'hui politiquement isolée, frappée par un ostracisme européen et américain. Comme nation paria, son lien avec les autres pays est limité aux occasions où ils profitent de ses ressources limitées ou de sa situation géographique. Les Etats-Unis, le Canada et la France sont les acteurs principaux dans les affaires nationales haïtiennes. Leur participation est irrégulière, souvent guidée par des intérêts économiques ou stratégiques strictement nationaux, quelquefois belliqueux. Ceci aboutit donc à un manque de confiance haïtien.

⁷⁹ Ibid., p. 65. Dupuy raconte que l'Ambassadeur américain, Alvin Adams est allé à la résidence du Général Avril pour exiger son départ d'Haïti. Après cet incident, l'expression « l'appel de l'Ambassadeur des Etats-Unis » est devenue un euphémisme pour la décision de la Maison Blanche des Etats-Unis d'évincer un dictateur haïtien.

CONCLUSION

Cette étude a pour but d'établir un bilan général de l'histoire haïtienne jusqu'aux événements qui ont mené à l'intervention internationale soutenue par l'Organisation des Nations Unies. Grâce à celui-ci le lecteur peut apprécier la complexité de la politique haïtienne interne et internationale. Plus particulièrement, cette étude veut exprimer le rôle que les Etats-Unis ont joué pendant près de quatre siècles dans l'histoire troublée d'Haïti.

Le propos n'est pas de simplifier à l'extrême la politique, la géopolitique ou la stratégie américaine dans cette région. Cela est impossible. De plus, l'idée d'essayer d'attribuer une sorte de responsabilité pour l'état actuel d'Haïti n'est pas réaliste non plus. Cependant, il est évident que plusieurs facteurs externes ont contribué à l'instauration d'un malaise perpétuel : l'esclavage, le code noir, la Révolution Française, et l'intervention américaine.

La perspective du D.E.A. dont cette étude est une base, est de démontrer et d'expliquer la transition d'une démarche proactive et interventionniste à une démarche réactive et hésitante dans la géopolitique américaine. Aux premiers jours de son histoire on voit les Etats-Unis, essayer de devenir une puissance mondiale, mais peu sûrs de leur contrôle et de leur influence au sein de l'hémisphère occidental (les continents américains). Les liens entre les Etats-Unis et certaines nations européennes au XIXème siècle ne sont pas nécessairement stables ; la colonisation est encore répandue, et l'Amérique latine est considérée à l'époque comme la région la plus attirante du monde. Le gouvernement américain le sait et est prêt à se sacrifier lui-même afin de tenir en échec les puissances européennes colonialistes. En bref, les Etats-Unis sont terrorisés par la menace d'un retour des puissances colonialistes sur leur territoire ainsi que sur leur continent. Cela c'est l'origine et la vraie justification de la Doctrine Monroe, une politique de défense plutôt que d'expansionnisme.

Au XIXème siècle les Etats-Unis, un pays dynamique, et vulnérable se trouvent fréquemment confrontés aux crises. Lorsque ces crises, soit internes soit externes, méritent plus d'attention que celle demandée par les affaires haïtiennes, Haïti passait au second plan. De plus, comme cela est expliqué plus haut, au XIXème et au XXème siècle la politique étrangère des Etats-Unis envers Haïti n'est pas considérée comme très importante. Ce qui importe le plus n'est ni l'économie, ni les aspects culturels ni le bien-être d'Haïti, mais plutôt sa valeur géostratégique. Haïti est simplement un pion manipulé par les pays colonialistes. La « stabilité » de ce petit pays caraïbe n'est pas la principale priorité, mais bien la vulnérabilité créée par son instabilité.

En bref, le lien regrettable mais pragmatique entre Haïti et les Etats-Unis d'Amérique est pro-actif et interventionniste à la fin du XIXème siècle et au début du XXème siècle. Pour les Haïtiens il est difficile de bien comprendre ce rapport. Celui-ci leur semble déroutant et contradictoire. La confiance nationale envers les Etats-Unis est douteuse, et provoque donc un mouvement d'indépendance face à l'intervention étrangère, plus précisément celle associée aux nations principalement « blanches ». A la fin, cela sert à alimenter le mouvement de l'unité raciale qui de plus divise la population déjà multiraciale. La déstabilisation créée par cette division raciale se propage partout dans les régimes haïtiens. Les cicatrices deviennent plus profondes au lieu de guérir.

En dépit des dissensions internes, le rapport entre Haïti et les Etats-Unis reste unilatéral. Les Etats-Unis ne veulent pas se mêler des affaires internes haïtiennes sauf si cela porte atteinte à la souveraineté américaine. Cette démarche non-interventionniste devient plus évidente au fur et à mesure. L'intervention américaine a lieu seulement lorsqu'il y a un risque potentiel sur la côte américaine. Lorsque l'instabilité risque de provoquer une influence étrangère, ou pire encore, le communisme, les Etats-Unis sont rapidement sur la scène. Plus récemment, comme la seule puissance mondiale, les Etats-Unis ne se soucient plus de la liberté de circulation maritime dans les Caraïbes. De plus, puisque le canal de Panama est cédé au Panama en l'an 2000, il n'est plus obligatoire de garder un protectorat américain.

Les menaces actuelles de ce petit pays qui mènent à l'intervention américaine sont : les vagues de réfugiés, le SIDA, et la prolifération de la drogue. En outre, bien qu'elle ne soit pas une menace directe pour les Etats-Unis, une autre motivation serait l'image peu flatteuse d'un puissant pays laissant un pays voisin dans la pauvreté totale. De là, les justifications récentes pour la géopolitique américaine dans la région. Ce nouveau genre de géopolitique n'a rien à voir avec l'économie internationale, la politique étrangère, l'hégémonie, ou la stratégie. Cette nouvelle géopolitique reflète une réaction à la présence d'un territoire tellement sinistré qu'il devient un fardeau dans le domaine du crime, de l'injustice sociale, de la santé publique. Donc, l'influence des Etats-Unis sur l'Organisation des Nations Unies a abouti aux mesures prises en vue d'une résolution au sujet d'Haïti.

Cette géopolitique n'est pas terminée. Haïti connaît un peu d'amélioration depuis l'« Operation Uphold Democracy ». L'appréciation haïtienne du rôle américain dans la région est considérablement différente de celle des Américains autosatisfaits, qui voient naïvement la fin heureuse d'une histoire triste. En fait, l'histoire est loin d'être close car le pays ne connaît pas encore la démocratie et la stabilité. La remise en état de ce pays est un chemin long et ardu, sans comparaison dans le monde. Les auteurs écrivent depuis des décennies au sujet de la situation grave qui s'est propagée en Haïti. Le pire est arrivé, et il ne peut pas y avoir de résurrection sans une aide internationale.

Voici des chiffres sur lesquels réfléchir:

	<u>HAÏTI</u> ⁸⁰	<u>LA FRANCE</u> ⁸¹	<u>LES ETATS UNIS</u>
• Superficie:	27.750 km	551,670 km	9 372,615km
• Population:	7,5 millions	58 millions	274,6 millions
• Personnes/km2	270	105	29
• Taux de croissance:	2,3%	0,5%	0,9%
• Taux d'analphabétisme:	35%	01%	8.3%
• Taux de mortalité infantile:	74/1000	7/1000	7,2/1000
• L'espérance de vie:	55 ans :	72,5H, 80,7F	72,7H, 79,4
• PNB (par personne):	2.200FF:	145.750FF	181.500
• Taux d'inflation:	17%	2%	1,7%

⁸⁰ United States Department of State: *Background Notes: Haiti, March 1998*, *Background Notes: France, March 1998*, CLE International, *La France d'Aujourd'hui: Civilisation*, 1991.

⁸¹ Les données de la France et des Etats-Unis obtenues de: *QUID 99*.

BIBLIOGRAPHIE

LES SOURCES PUBLIEES

BALLARD J.R., *Upholding Democracy: The United States Military Campaign in Haiti, 1994-1997*, 1997.

BEHRMANN L., *Tele-Haiti*, 1986.

DAVIS H.P., *Black Democracy: The Story of Haiti*, 1936.

DUPUY A., *Haiti in the New World Order: The Limits of the Democratic Revolution*, 1997.

FAURIOL G.A., *The Duvaliers and Haiti*, éd Orbis, 1988.

FAURIOL G.A., *Haitian Frustrations: Dilemmas for U.S. Policy* 1964.

FREMY D., *QUID 1999*, éd Robert Laffont, 1999.

HEALY D., *Gunboat Diplomacy in the Wilson Era: The U.S. Navy in Haiti, 1915-1916*.

HEALY D., *Haitian Frustrations: Dilemmas for U.S. Policy*.

HEINL R.D., *Haiti: A Case Study in Freedom*, éd New Republic, CL No 20, 16 May 1964.

HEINL R.D. & N.G., *Written in Blood: The Story of the Haitian People*, 1978.

LANSING R., *Drama of the Virgin Islands Purchase*, éd New York Times, 19 July 1931.

LEYBURN J.C., *The Haitian People*, 1966.

LOGAN R.W., *The Diplomatic Relations of the United States with Haiti 1776-1891*, 1941.

MAINGOT A.P., *Haiti and Aristide: The Legacy of History*, éd Current History, February 1992.

MANIGAT L.F., *Haiti of the Sixties, Object of International Concern*, 1964.

MANIGAT L.F., *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, XIV, Oct-Déc 1967.

MARTIN M.M., *Haiti: A Case Study in Futility*, éd SAIS Review, 1981.

MICROSOFT., *Encarta 97 Encyclopédie*, 1997.

MONRO D.G., *Intervention and Dollar Diplomacy in the Caribbean, 1900-1921*, 1964.

NICHOLLS D., *From Dessalines to Duvalier: Race, Color and National Independence in Haiti*, 1979.

REYNOLDS F.J., *The New Encyclopedic Atlas and Gazetteer of the World*, éd P.F. Collier & Son, 1914.

RODMAN S., *Haiti: The Black Republic*, 1954.

ROTBERG R.I., *Hait: The Politics of Squalor*, 1971.

STIMSON H.L., *American Policy in Nicaragua*, 1927.

WEINSTEIN B. & SEGAL A., *Haiti: The Failure of Politics*, 1992.

WINKLER M., *Investments of United States Capital in Latin America*, 1928.

LES SOURCES NON-PUBLIEES

ARCHIVES NATIONALES, *Les Affaires Etrangères des Etats Unis*, vol. 53.

LIBRARY OF CONGRESS OF THE UNITED STATES, *Roosevelt Corollary to the Monroe Doctrine ;du Message Annuel au Congrès des Etats-Unis par le Président Theodore Roosevelt en 1904.*

NATIONAL ARCHIVES OF THE UNITED STATES, *Consular Dispatches 17 July 1801.*

NATIONAL ARCHIVES OF THE UNITED STATES, *State Department Decimal File, Record Group 59.*

NATIONAL ARCHIVES OF THE UNITED STATES, *Brian-Wilson Correspondence, 3 April 1915.*

UNITED STATES DEPARTMENT OF STATE, *Background Notes: Haiti, March 1998, 1998.*

UNITED STATES OFFICE OF NAVAL INTELLIGENCE, *The Bank, NA, RG45, WA-7, BOX 631.*

UNITED STATES SENATE HEARINGS, 1922, *Commission on Haiti and Dominican Republic.*